



Rapport de la démographie médicale des Gynécologues-obstétriciens

Novembre 2019

Union Régionale des Professionnels de Santé
Médecins Libéraux Auvergne-Rhône-Alpes
20, rue Barrier ~ 69006 LYON ~ 04 72 74 02 75
24, Allée Évariste Galois ~ 63170 AUBIÈRE ~ 04 73 27 77 44

LES GYNÉCOLOGUES ET/OU OBSTÉTRICIENS¹ LIBÉRAUX ET/OU MIXTES EN RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Version au 20 novembre 2019 avec dernière base de données "190307"

I - OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

2

1. Cadre méthodologique et de référence

L'objectif de ce travail est de connaître et décrire au plus près du terrain l'offre de soins libérale par spécialités médicales et/ou chirurgicales (hors médecine générale traitée par ailleurs).

Seuls les praticiens à activité essentiellement libérale ont été recensés : ceux à activité libérale stricte, et ceux à activité mixte (libérale et salariée).

La pratique de la médecine spécialisée (hors médecine générale) est particulière : activités parfois multiples dans des cadres d'exercice différents (en cabinet individuel, en groupe, en établissement...) et voire même sur des lieux géographiques différents.

Une approche par les temps d'activité des praticiens (exprimés en pourcentage) a été également engagée ; ces temps d'activité étant répartis par lieux géographiques et cadres d'exercice. Nous avons ainsi exprimé la démographie médicale, à la fois en nombre de praticiens, mais aussi en « effectifs équivalent temps plein », comprenant l'ensemble des activités : principale ET secondaire(s).

Enfin, les temps d'accès à l'offre de soins la plus proche, spécialité par spécialité, ont été mesurés pour compléter nos connaissances et mettre en évidence clairement les territoires isolés.

¹ Le terme de "Gynécologie" recouvre ici : la Gynécologie Médicale ; l'Obstétrique ; la Gynécologie Obstétrique et Gynécologie Médicale ; la Gynécologie Obstétrique

Il a semblé à l'URPS ML AuRA qu'il était nécessaire de prendre en compte toutes ces dimensions quantitatives et qualitatives pour décrire au plus près de l'offre de soins sur le terrain.

L'URPS ML AuRA a donc envoyé à tous les médecins spécialistes (hors médecine générale) de la région Auvergne-Rhône-Alpes un questionnaire pour mieux cerner leurs pratiques et leurs temps d'activité dans chacun de leurs cadres d'exercice et lieux géographiques.

1.1 - Méthodologie du recensement

- Le fichier initial de l'URPS ML AuRA est continuellement enrichi des retours des questionnaires sur les pratiques des praticiens : activité principale et activité(s) secondaire(s). Seuls les praticiens libéraux ont été retenus, à activité strictement libérale ou à activité mixte. Ont été exclus les praticiens hospitaliers et les « libéraux temps plein hospitalier » ; cette offre de soins faisant l'objet d'études réalisées par d'autres institutions.

- Un questionnaire a été envoyé à tous les médecins spécialistes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Dans ce questionnaire, le praticien devait préciser :

- . la (ou les) commune(s) d'exercice ;
- . le mode d'exercice : libéral, salarié ou mixte ;
- . le (ou les) cadre(s) d'exercice : en cabinet individuel, en cabinet de groupe, en établissement (clinique, hôpital, autre) ;
- . les temps d'activité pour chacune de ces activités (en pourcentage) : principale ET secondaire(s).

- Le fichier a été enrichi des informations obtenues via les questionnaires envoyés par les professionnels de santé.

- Pour les professionnels de santé n'ayant pas répondu aux questionnaires, les données du fichier DRASS ont été recoupées avec les autres fichiers existants (Conseil de l'Ordre des Médecins et CNAMTS) et un recours régulier aux annuaires de l'ordre de l'Ameli.

Concernant les temps d'activité, nous avons indiqué par défaut :

- . pour les praticiens n'exerçant qu'une seule activité : 100 % d'activité
- . pour les praticiens exerçant une activité principale et une activité secondaire : un ratio de 80% / 20%.

Sera précisé pour chaque spécialité médicale, le taux de réponse aux questionnaires, afin de juger de la « fiabilité » de nos résultats. La valeur par défaut étant une activité à temps plein, les effectifs réels en équivalent temps plein sont au mieux équivalents, mais plus sûrement inférieurs.

- le logiciel de l'IGN Route 500 a été acquis pour permettre les calculs en temps d'accès (exprimés en minutes), en tenant compte des routes existantes (et non pas des distances en vol d'oiseau), à partir de chacune des communes d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ainsi, pour chaque spécialité décrite, sera indiqué l'échelle de temps pour accéder au praticien le plus proche (même exerçant à temps partiel), en tenant compte également des régions limitrophes.

Cette étude sur l'offre de soins spécialisée de proximité est la première menée par l'URPS ML AuRA. Nous souhaitons qu'elle puisse être mise à jour régulièrement avec une participation la plus forte possible des professionnels de santé, afin de connaître au plus près la réalité du terrain (questionnaire mis à disposition sur notre site). Elle vient compléter la description de l'offre de soins en médecine générale mise en place par l'URML RA depuis 2005.

1.2 - Critères retenus

Les descriptifs par spécialités comportent les données suivantes :

- le nombre de praticiens exerçant en libéral (strict ou mixte), calculé uniquement sur l'activité principale libérale du praticien ;
- la densité médicale (nombre de médecins pour 100 000 habitants) et la desserte médicale (nombre d'habitants pour 1 médecin) (exprimées au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;
- les effectifs en équivalent temps plein : cumul des temps d'activité libérale (principale ET secondaires) des praticiens sur les différents lieux géographiques (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- l'offre de soins « complémentaire » : correspond aux zonages non pourvus en praticiens (sur la base de leurs activités principales), mais proposant une offre de soins grâce à une (ou des) activités secondaires de certains médecins ;
- le nombre de praticiens exerçant à temps partiel, calculé sur le cumul de leurs activités (principale ET secondaire(s)). Nous avons tenu compte également des activités salariées pour ne comptabiliser que les médecins exerçant réellement à temps partiel (exprimés au niveau régional, départemental et par Territoire de santé) ;

- les modes d'exercice : libéral exclusif ou à activité mixte
- les cadres d'exercice : cabinet individuel, cabinet de groupe, établissement de soins (clinique, hôpital...), calculés soit uniquement pour l'activité principale ; soit en effectifs équivalent temps plein (cumul des activités principales ET secondaires).
- le vieillissement des praticiens : âge moyen et nombre de praticiens âgés de 55 ans et plus (exprimés au niveau régional, départementale et par Territoire de santé) ;
- le sexe ratio (exprimés au niveau régional et départemental) ;
- le lieu de formation des praticiens
- l'accessibilité à l'offre de soins la plus proche.

Des cartographies par département sont proposées dans chaque rapport par spécialité. Une cartographie interactive beaucoup plus détaillée est proposée sur le site Internet de l'URPS ML AuRA.

2. Définition des Territoires de santé des Gynécologues et/ou Obstétriciens libéraux et/ou mixtes

Un territoire de santé au sens géographique !

Dans l'optique de rechercher l'échelle territoriale d'analyse la plus pertinente, la plus proche des réalités de terrain à la fois pour les praticiens et les patients, l'URPS ML AuRA s'est engagée dans la définition des territoires de santé, au sens géographique, pour chacune des spécialités traitées. Ce choix se traduit par l'abandon des zones de soins de proximité utilisées dans les rapports précédents, et définis par l'ARS à partir de flux hospitaliers. L'entrée en vigueur de la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des nouvelles régions, et aboutissant à la constitution d'une nouvelle région issue du rapprochement administratif des régions Auvergne et Rhône-Alpes, est l'occasion de construire les bases d'une nouvelle approche territoriale des problématiques de démographie médicale à partir de la définition des territoires de santé définis pour l'ensemble des spécialités traitées. À l'image de la médecine générale pour laquelle les territoires de santé ont été définis, la méthodologie a été reconduite permettant ainsi cette définition :

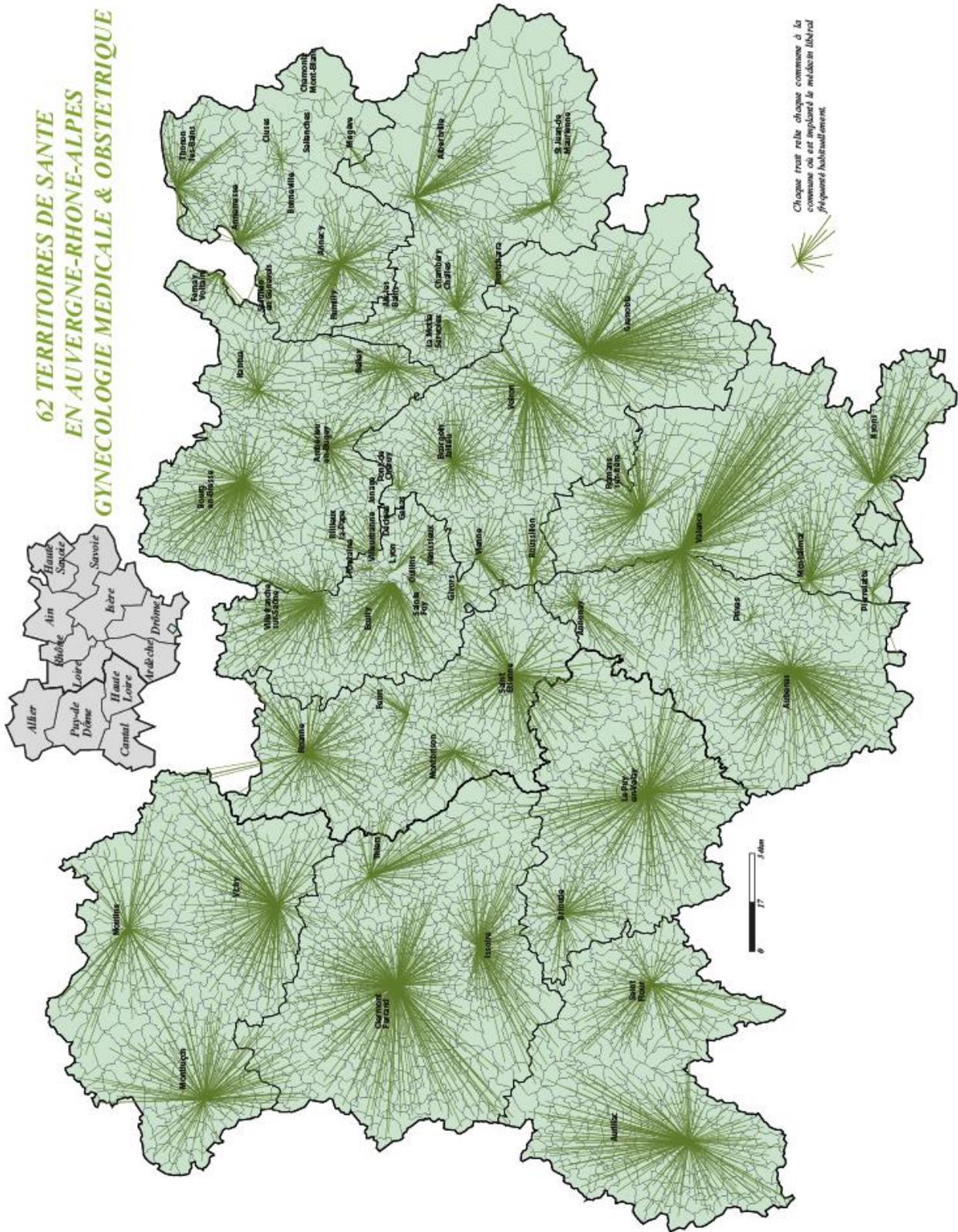
« Le bassin d'activité et/ou territoire de santé se définit comme un territoire au sein duquel les populations se déplacent afin de consulter leur médecin spécialiste (défini selon la spécialité). Des comportements homogènes en termes d'accès aux soins caractérisent la population du bassin et/ou du territoire de santé. »

La notion de bassin d'activité et/ou territoire de santé repose sur le croisement de deux variables : la commune de résidence du patient et la commune d'exercice du praticien consulté. Une requête a été réalisée par la DRSM dans le SNIIRAM avec les critères suivants : actes effectués en 2017 pour tous les patients de la France entière, quel que soit le régime d'affiliation, ainsi qu'une répartition par code commune du patient. Cette extraction du fichier a permis de retracer ces déplacements pour l'année 2017. Pour chaque commune de la région, l'analyse croisée du volume et du lieu des actes consommés (lors de la consultation de médecins spécialistes) a permis de déterminer, à partir de la notion de flux majoritaire (représentant plus ou moins 80% de flux observés), la commune vers laquelle la majorité des patients allait pour se faire soigner. L'observation de ces mouvements aboutit à une cartographie classique, dite « en oursin » (*carte n° 1*). Chaque trait relie chaque commune à la commune où sont implantés les médecins spécialistes (par spécialités) fréquentés habituellement.

L'analyse spatiale des flux entre le lieu de résidence des populations et la commune d'exercice du ou des praticiens consultés, ici **les Gynécologues et/ou Obstétriciens libéraux et/ou mixtes** (*carte n° 2*) a permis, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes, de définir l'existence de :

62 bassins d'activités et/ou territoires de santé

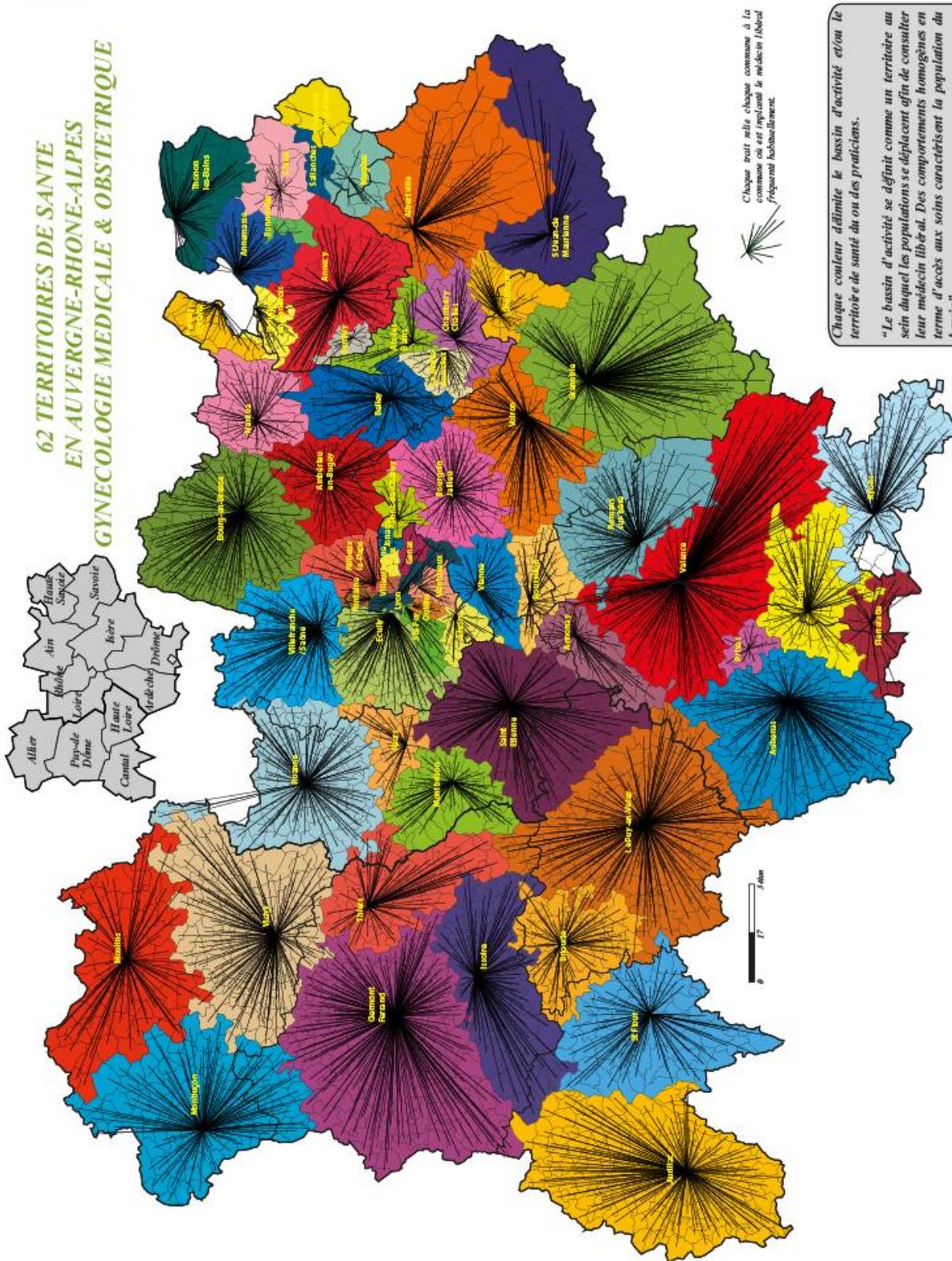
62 TERRITOIRES DE SANTE
EN AUVERGNE-RHONE-ALPES
GYNECOLOGIE MEDICALE & OBSTETRIQUE



Identification des bassins d'activité et/ou Territoires de santé des médecins spécialistes libéraux :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

62 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES GYNECOLOGIE MEDICALE & OBSTETRIQUE



Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

II - DESCRIPTIF DE L'OFFRE DE SOINS LIBÉRALE

1. Le nombre de gynécologues et/ou obstétriciens en région Auvergne-Rhône-Alpes

Au 1^{er} janvier 2019, **467 gynécologues et/ou obstétriciens**, exerçant en libéral (exercice strictement libéral et/ou exercice mixte), ont été comptabilisés par l'URPS ML AuRA selon la méthodologie décrite ci-dessus.

Tableau n° 1 : Effectifs et répartition par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en %
Ain	626 127	14	3,0
Allier	343 062	10	2,1
Ardèche	322 381	13	2,8
Cantal	146 618	4	0,9
Drôme	499 159	23	4,9
Isère	1 243 597	83	17,8
Loire	757 305	34	7,3
Haute-Loire	226 565	5	1,1
Puy-de-Dôme	644 216	41	8,8
Rhône	1 801 885	167	35,8
Savoie	426 924	22	4,7
Haute-Savoie	783 127	51	10,9
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	467	100,0%

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

Mode d'exercice

369 gynécologues et/ou obstétriciens, soit 79,0% des praticiens, ont un exercice strictement libéral.

98 gynécologues et/ou obstétriciens, soit 21,0% des praticiens, ont un exercice dit mixte.

Secteur conventionnel

166 gynécologues et/ou obstétriciens, soit 35,5% des praticiens, sont en Secteur 1, dont 8 praticiens OPTAM,

294 gynécologues et/ou obstétriciens, soit 63,0% des praticiens, exercent en Secteur 2, dont 64 OPTAM. 7 praticiens ne sont pas "conventionnés".

2. L'encadrement médical : densité et desserte médicale en région AuRA

Les données les plus récentes de l'INSEE concernant le recensement portent sur la population en 2016. Elles ont servi de référence aux calculs de densité et de desserte médicale.

Au 1^{er} janvier 2019, la **densité médicale observée en Auvergne-Rhône-Alpes** est de :

6,0 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants
soit une desserte médicale d'un gynécologue et/ou obstétricien libéral et/ou mixte
pour 16 747 habitants.

10

À titre d'illustration, selon les différents fichiers à disposition, ont été recensés par :

- **Le Conseil National de l'Ordre des Médecins en 2018²** : 779 gynécologues et/ou obstétriciens (tous modes confondus), dont 41% de libéraux stricts (319 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux exclusifs) et 22% de mixtes (168 gynécologues et/ou obstétriciens mixtes), **soit un total de 487 gynécologues et/ou obstétriciens à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **6,2** gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants (France = 6,5 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **Le Ministère de la Santé (RPPS) en 2018³** : 889 gynécologues et/ou obstétriciens (tous modes confondus), dont 46% de libéraux stricts (408 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux exclusifs) et 20% de mixtes (179 gynécologues et/ou obstétriciens mixtes), **soit un total de 587 gynécologues et/ou obstétriciens à activité libérale et/ou mixte**, soit une densité de **7,5** gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants (France = 8,0 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).
- **La Caisse Nationale d'Assurance Maladie⁴** : 569 gynécologues et/ou obstétriciens (tous modes confondus), dont 63% de libéraux stricts (361 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux stricts) et 37% de mixtes (208 gynécologues et/ou obstétriciens

² Atlas de la démographie médicale en France - Approche territoriale des spécialités médicales et chirurgicales, CNOM, 2018.

³ Ministère de la Santé - DREES - Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS), 2018.

⁴ Caisse Nationale d'Assurance Maladie – CNAMTS – SNIIRAM – Situation au 1^{er} janvier 2016

mixtes), **soit un total de 569 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes**, soit une densité de **7,3 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes** pour 100 000 habitants (France = 7,6 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants).

L'observation des densités médicales à l'échelle des départements (densité observée dans le contexte régional de l'étude menée par l'URPS ML AuRA) permet de définir 3 groupes (*tab. n° 2*) :

11

Tableau n° 2 : Effectifs, densité et desserte médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale*	Desserte médicale
Ain	626 127	14	2,2	44 723
Allier	343 062	10	2,9	34 306
Ardèche	322 381	13	4,0	24 799
Cantal	146 618	4	2,7	36 655
Drôme	499 159	23	4,6	21 703
Isère	1 243 597	83	6,7	14 983
Loire	757 305	34	4,5	22 274
Haute-Loire	226 565	5	2,2	45 313
Puy-de-Dôme	644 216	41	6,4	15 713
Rhône	1 801 885	167	9,3	10 790
Savoie	426 924	22	5,2	19 406
Haute-Savoie	783 127	51	6,5	15 355
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	467	6,0	16 747

(*) Densité pour 100 000 hab.

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

- **1^{er} groupe** : département dont la densité est très inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **la Haute-Loire**, de **l'Ain**, **du Cantal**, de **l'Allier** et de **l'Ardèche**.
- **2^e groupe** : département dont la densité médicale est inférieure à la densité médicale régionale observée : les départements de **la Loire**, de **la Drôme** et de **la Savoie**.
- **3^e groupe** : département dont la densité médicale est supérieure à la densité médicale régionale observée : les départements **du Puy-de-Dôme**, de **la Haute-Savoie**, de **l'Isère** et **du Rhône**.

3. La répartition géographique des praticiens libéraux en région AuRA

La répartition géographique des praticiens (*carte n° 3 : "localisation des communes où exerce au moins un praticien"*) n'a qu'une valeur illustrative. Elle ne fournit pas de données précises en termes d'offre de soins, mais elle illustre les tendances spatiales de cette répartition, qui comme très fréquemment, sont orientées sur la présence des principaux centres urbains de la région. De ces données, l'on peut estimer que la répartition des gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes concerne **112 communes**, soit un taux d'encadrement des communes⁵ de **2,7%**, et le taux de couverture⁶ de la population est de **38,0%**. Concrètement, **38,0%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un gynécologue et/ou obstétricien libéral et/ou mixte sur le territoire de sa commune de résidence, soit près de deux habitants sur cinq. Mais la prise en compte des activités secondaires sur des communes non pourvues permet de faire évoluer cet encadrement, soit 9 communes en plus. Le taux d'encadrement des communes est désormais de **2,9%**. Concrètement, **39,1%** de la population régionale bénéficie de la présence d'au moins un gynécologue et/ou obstétricien libéral et/ou mixte (activité principale et/ou secondaire) sur le territoire de sa commune de résidence.

Le paysage issu de la répartition des densités médicales à l'échelle des territoires de santé des gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes (*carte n° 4 : "densité médicale à l'échelle des territoires de santé"*) dessine les traits d'une géographie d'opposition inscrite dans les limites des deux anciennes entités régionales, mais structurée en fonction du faible niveau de l'encadrement médical. En effet, **46 Territoires de santé** (74,2% des territoires de santé) enregistrent un niveau de densité médicale inférieur à la moyenne régionale (6,0 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants). Parmi ces territoires, 17 territoires de santé affichent une densité médicale égale ou inférieure à 3,0 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, soit les niveaux d'encadrement les plus faibles. Ainsi, les territoires de santé de **Moulins**, de **Cluses**, de **Belley**, de **Givors**, d'**Annonay**, de **Pierrelatte**, de **Bourg-en-Bresse**, de **Ferney-Voltaire**, de **Montluçon**, de **Fontaines-sur-Saône**, de **Roussillon**, de **Nantua**, de **Saint-Jean-de-Maurienne**, de **Genas**, d'**Aurillac**, de **Thiers** et de **Montélimar** sont les territoires de santé enregistrant les niveaux de densité médicale les plus faibles. À l'opposé, **16 Territoires de**

⁵ Taux d'encadrement des communes : pourcentage de communes équipées

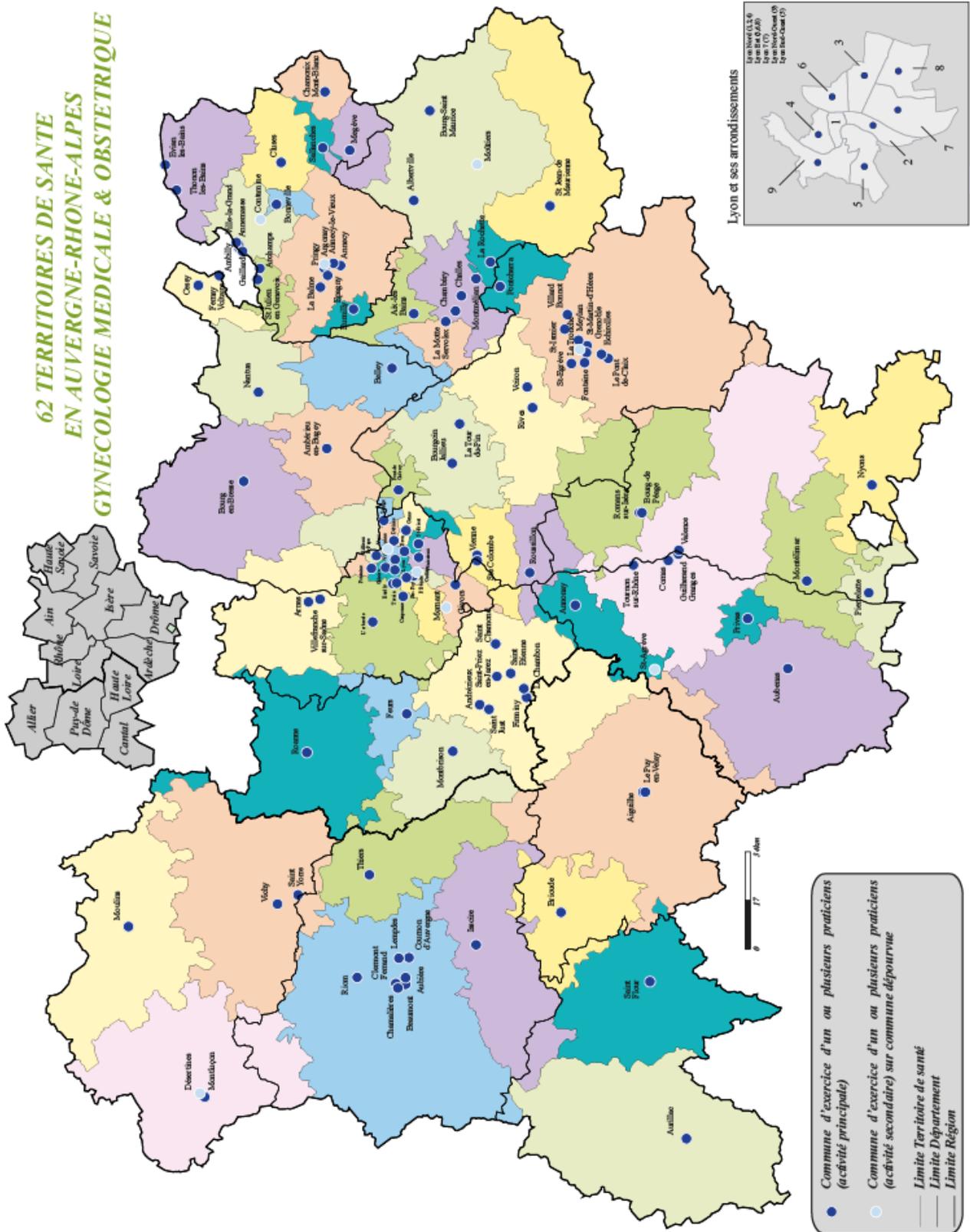
⁶ Taux de couverture de la population : proportion de la population desservie par un service de santé

santé enregistrent un niveau de densité médicale supérieure à la moyenne régionale, soit 25,8% des territoires de santé. Parmi ces territoires, 11 territoires de santé affichent une densité médicale supérieure à 7,0 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes pour 100 000 habitants, soit les territoires de santé de **Sallanches**, de **Chambéry**, de **Clermont-Ferrand**, d'**Annemasse**, d'**Annecy**, de **Pontcharra**, de **Sainte-Foy-lès-Lyon**, de **Grenoble**, d'**Écully**, de **Lyon** et de **Chamonix-Mont-Blanc**.

Localisation des communes où exerce au moins un praticien à activité libérale et/ou mixte :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

62 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES GYNECOLOGIE MEDICALE & OBSTETRIQUE



Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

62 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES GYNECOLOGIE MEDICALE & OBSTETRIQUE

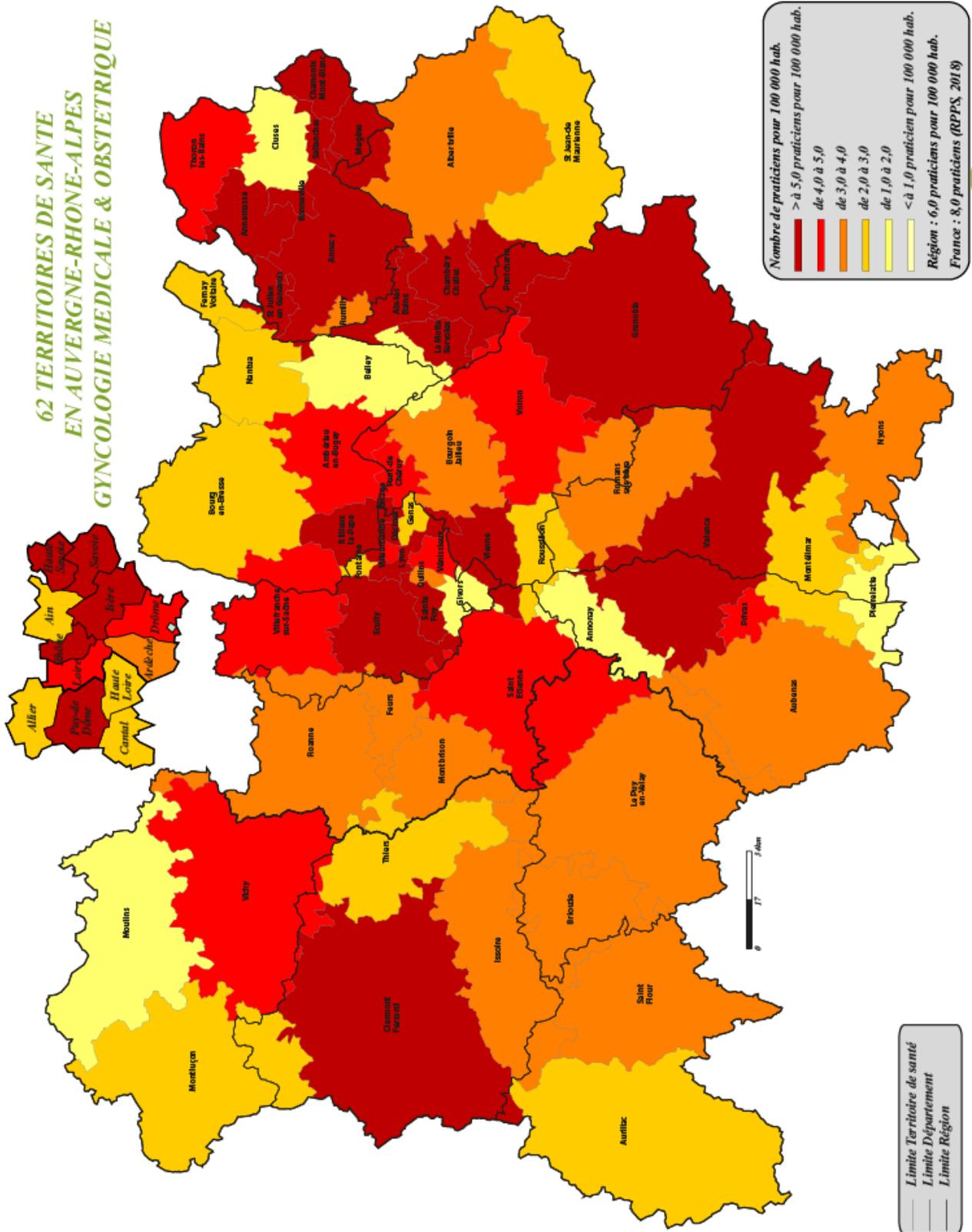


Tableau n° 3 : Effectifs, densité et desserte médicale par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Desserte médicale
03190	Moulins	85 204	1	1,17	85 204
74081	Cluses	64 923	1	1,54	64 923
01034	Belley	64 880	1	1,54	64 880
69091	Givors	61 330	1	1,63	61 330
07010	Annonay	55 966	1	1,79	55 966
26235	Pierrelatte	54 498	1	1,83	54 498
01053	Bourg-en-Bresse	195 911	4	2,04	48 978
01160	Ferney-Voltaire	84 266	2	2,37	42 133
03185	Montluçon	125 362	3	2,39	41 787
69088	Fontaines-sur-Saône	41 110	1	2,43	41 110
38344	Roussillon	79 169	2	2,53	39 585
01269	Nantua	79 045	2	2,53	39 523
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	37 635	1	2,66	37 635
69277	Genas	37 015	1	2,70	37 015
15014	Aurillac	108 348	3	2,77	36 116
63430	Thiers	71 891	2	2,78	35 946
26198	Montélimar	101 829	3	2,95	33 943
43040	Brioude	33 294	1	3,00	33 294
42094	Feurs	33 274	1	3,01	33 274
07019	Aubenas	99 736	3	3,01	33 245
63178	Issoire	65 559	2	3,05	32 780
15187	Saint-Flour	32 270	1	3,10	32 270
43157	Le Puy-en-Velay	128 340	4	3,12	32 085
42147	Montbrison	60 592	2	3,30	30 296
26220	Nyons	29 707	1	3,37	29 707
42187	Roanne	173 111	6	3,47	28 852
73011	Albertville	114 537	4	3,49	28 634
69149	Oullins	82 518	3	3,64	27 506
26281	Romans-sur-Isère	135 818	5	3,68	27 164
74225	Rumilly	26 938	1	3,71	26 938
38053	Bourgoin-Jallieu	200 819	8	3,98	25 102
03310	Vichy	149 269	6	4,02	24 878
69264	Villefranche-sur-Saône	196 729	8	4,07	24 591
38316	Pont-de-Chéruy	47 967	2	4,17	23 984
42218	Saint-Étienne	563 409	25	4,44	22 536
69266	Villeurbanne	193 837	9	4,64	21 537
07186	Privas	21 319	1	4,69	21 319
74281	Thonon-les-Bains	127 408	6	4,71	21 235
38563	Voiron	187 439	9	4,80	20 827
01004	Ambérieu-en-Bugey	103 004	5	4,85	20 601
69259	Vénissieux	141 335	7	4,95	20 191
69275	Décines-Charpieu	59 432	3	5,05	19 811
69286	Rillieux-la-Pape	96 723	5	5,17	19 345
74173	Megève	18 779	1	5,33	18 779
73008	Aix-les-Bains	70 299	4	5,69	17 575
38544	Vienne	105 193	6	5,70	17 532
74042	Bonneville	16 260	1	6,15	16 260
74243	Saint-Julien-en-Genevois	48 609	3	6,17	16 203
69279	Jonage	16 039	1	6,23	16 039
73179	La Motte-Servolex	31 142	2	6,42	15 571
26362	Valence	326 717	21	6,43	15 558
74256	Sallanches	28 505	2	7,02	14 253
73065	Chambéry	141 484	10	7,07	14 148
63113	Clermont-Ferrand	494 165	37	7,49	13 356
74012	Annemasse	171 246	13	7,59	13 173
74010	Annecy	274 892	21	7,64	13 090
38314	Pontcharra	39 061	3	7,68	13 020
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	86 464	8	9,25	10 808

moyenne régionale observée

38185	Grenoble	584 834	58	9,92	10 083
69081	Écully	232 664	27	11,60	8 617
69123	Lyon	668 546	89	13,31	7 512
74056	Chamonix-Mont-Blanc	13 301	2	15,04	6 651
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	467	6,0	16 747

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

4. Les effectifs en équivalents temps plein (ETP) et l'offre de soins géographique « complémentaire »

4.1 - Les effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)

Afin de mieux représenter l'offre de soins réelle en région Auvergne-Rhône-Alpes, l'URPS ML a décidé d'envoyer un questionnaire aux professionnels de santé, afin de connaître leurs modes d'exercice et leurs temps d'activité. Nous avons ainsi introduit la notion d'« effectifs en équivalent temps plein » (ETP). Ces données sont donc à prendre en considération pour connaître la réalité du terrain. Mais les chiffres indiqués sont cependant à prendre avec précaution, puisque **298 gynécologues et/ou obstétriciens** (soit **56%** des gynécologues et/ou obstétriciens) ont répondu au questionnaire de l'URPS ML permettant d'affiner leur mode d'exercice. Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux gynécologues et/ou obstétriciens qui ne nous avaient pas répondu.

Sur cette base, au 1^{er} janvier 2019, les gynécologues et/ou obstétriciens représentent un effectif de **429,70 ETP** pour 467 gynécologues et/ou obstétriciens à activité libérale et/ou mixte (les activités salariées des professionnels n'ont pas été prises en compte [cf. Partie 1 - Méthodologie]).

Cet effectif est donc certainement surévalué compte tenu du pourcentage de réponse.

Tableau n° 4 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP) par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
Ain	14	12,80
Allier	10	9,90
Ardèche	13	12,60
Cantal	4	3,50
Drôme	23	20,50
Isère	83	77,95
Loire	34	29,45
Haute-Loire	5	4,00
Puy-de-Dôme	41	40,30
Rhône	167	150,95
Savoie	22	20,20
Haute-Savoie	51	47,55
Auvergne-Rhône-Alpes	467	429,70

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

**Tableau n° 5 : Nombre d'effectifs en Équivalent Temps Plein (ETP)
par Territoire de santé :**

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Effectifs en ETP
01004	Ambérieu-en-Bugey	103 004	5	4,80
01034	Belley	64 880	1	1,00
01053	Bourg-en-Bresse	195 911	4	3,70
01160	Ferney-Voltaire	84 266	2	1,40
01269	Nantua	79 045	2	1,60
03185	Montluçon	125 362	3	2,90
03190	Moulins	85 204	1	1,00
03310	Vichy	149 269	6	6,00
07010	Annonay	55 966	1	1,00
07019	Aubenas	99 736	3	3,00
07186	Privas	21 319	1	1,00
15014	Aurillac	108 348	3	2,50
15187	Saint-Flour	32 270	1	1,00
26198	Montélimar	101 829	3	3,00
26220	Nyons	29 707	1	1,00
26235	Pierrelatte	54 498	1	0,90
26281	Romans-sur-Isère	135 818	5	3,50
26362	Valence	326 717	21	19,70
38053	Bourgoin-Jallieu	200 819	8	7,80
38185	Grenoble	584 834	58	55,65
38314	Pontcharra	39 061	3	2,50
38316	Pont-de-Chéruy	47 967	2	1,80
38344	Roussillon	79 169	2	1,40
38544	Vienne	105 193	6	4,80
38563	Voiron	187 439	9	8,10
42094	Feurs	33 274	1	0,80
42147	Montbrison	60 592	2	1,50
42187	Roanne	173 111	6	5,80
42218	Saint-Étienne	563 409	25	21,25
43040	Brioude	33 294	1	1,00
43157	Le Puy-en-Velay	128 340	4	3,00
63113	Clermont-Ferrand	494 165	37	36,70
63178	Issoire	65 559	2	2,00
63430	Thiers	71 891	2	1,60
69081	Écully	232 664	27	25,50
69088	Fontaines-sur-Saône	41 110	1	1,00
69091	Givors	61 330	1	0,95
69123	Lyon	668 546	89	80,40
69149	Oullins	82 518	3	2,55
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	86 464	8	6,20
69259	Vénissieux	141 335	7	6,80
69264	Villefranche-sur-Saône	196 729	8	7,50
69266	Villeurbanne	193 837	9	7,85
69275	Décines-Charpieu	59 432	3	2,20
69277	Genas	37 015	1	1,00
69279	Jonage	16 039	1	1,00
69286	Rillieux-la-Pape	96 723	5	5,10
73008	Aix-les-Bains	70 299	4	3,00
73011	Albertville	114 537	4	3,50
73065	Chambéry	141 484	10	10,00
73179	La Motte-Servolex	31 142	2	2,00
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	37 635	1	0,70
74010	Annecy	274 892	21	20,15
74012	Annemasse	171 246	13	12,50
74042	Bonneville	16 260	1	1,00
74056	Chamonix-Mont-Blanc	13 301	2	1,80
74081	Cluses	64 923	1	1,00

74173	Megève	18 779	1	1,00
74225	Rumilly	26 938	1	1,00
74243	Saint-Julien-en-Genevois	48 609	3	2,30
74256	Sallanches	28 505	2	1,90
74281	Thonon-les-Bains	127 408	6	5,10
	Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	467	429,70

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

4.2 - L'offre de soins géographique "complémentaire"

La prise en compte des activités principales et secondaires des praticiens (hors activités salariées) se traduit par une double conséquence. La première, d'ordre quantitative, se manifeste par le biais des ETP, qui par territoires de santé, cumulent l'ensemble des activités recensées. La deuxième conséquence est d'ordre spatial. Elle se manifeste par la présence de territoires de santé, dont l'existence ne repose que sur des activités complémentaires. Mais dans le cadre de cette étude, aucun territoire de santé ne doit son existence à la présence d'activités secondaires.

5. Le nombre de praticiens à temps partiel

Au 1^{er} janvier 2019, **66 praticiens** (sur les 298 gynécologues et/ou obstétriciens ayant répondu au questionnaire) ont déclaré un temps partiel, soit environ **56%** des gynécologues et/ou obstétriciens de cet échantillon.

Par temps partiel, nous comptabilisons les praticiens n'exerçant pas une activité à 100% toutes activités comprises (activité salariée comprise).

Par défaut, nous avons mis des activités à temps plein aux gynécologues et/ou obstétriciens qui ne nous avaient pas répondu. Nous ne pouvons donc indiquer réellement le nombre de gynécologues et/ou obstétriciens exerçant à temps partiel en région Auvergne-Rhône-Alpes. Après mise en ligne de cette étude, nous nous efforcerons d'affiner cette donnée par contact avec les praticiens n'ayant pas répondu à l'enquête initiale.

Ce nombre de praticiens à temps partiel est certainement sous-évalué.

À titre indicatif, nous donnons le tableau suivant :

Tableau n° 6 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens Temps Partiel
Ain	14	2
Allier	10	1
Ardèche	13	1
Cantal	4	—
Drôme	23	4
Isère	83	13
Loire	34	4
Haute-Loire	5	1
Puy-de-Dôme	41	2
Rhône	167	26
Savoie	22	2
Haute-Savoie	51	10
Auvergne-Rhône-Alpes	467	66

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 7 : Nombre de praticiens déclarant un temps partiel par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	Nombre de praticiens déclarant un temps partiel	< à 25%	de 25 à 50%	de 50 à 75%	de 75 à 99%
01004	Ambérieu-en-Bugey	5	1	-	-	-	1
01053	Bourg-en-Bresse	4	1	-	-	-	1
03185	Montluçon	3	1	-	-	-	1
26198	Montélimar	3	1	-	-	-	1
26281	Romans-sur-Isère	5	2	-	1	-	1
26362	Valence	21	2	-	-	-	2
38053	Bourgoin-Jallieu	8	1	-	-	1	-
38185	Grenoble	58	7	-	-	1	6
38314	Pontcharra	3	1	-	1	-	-
38316	Pont-de-Chéruy	2	1	-	-	-	1
38344	Roussillon	2	1	-	1	-	-
38563	Voiron	9	2	-	-	1	1
42218	Saint-Étienne	25	4	-	2	2	-
43157	Le Puy-en-Velay	4	1	1	-	-	-
63113	Clermont-Ferrand	37	2	-	-	-	2
69081	Écully	27	6	-	-	2	4
69123	Lyon	89	16	-	2	6	8
69149	Oullins	3	1	-	-	1	-
69266	Villeurbanne	9	2	-	1	-	1
69286	Rillieux-la-Pape	5	1	-	-	-	1
73011	Albertville	4	1	-	-	-	1
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	1	1	-	-	1	-
74010	Annecy	21	5	-	-	1	4
74012	Annemasse	13	2	-	2	-	-
74056	Chamonix-Mont-Blanc	2	1	-	-	-	1
74256	Sallanches	2	1	-	-	-	1
74281	Thonon-les-Bains	6	1	-	-	-	1
	Auvergne-Rhône-Alpes	371	66	1	10	16	39

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

6. Les modes et cadres d'exercice

Les médecins exerçant une spécialité médicale (hors médecine générale) ont souvent des modes d'exercice diversifiés : en libéral exclusif ou en exercice mixte ; dans des structures différentes (cabinet, établissement).

■ Modes d'exercice (libéral exclusif ou exercice mixte)

98 gynécologues et/ou obstétriciens sur 467 (soit 21,0%) exercent en activité mixte (libéral et salarié) (*tab. n° 8*). Cette activité salariée est exercée en activité complémentaire secondaire.

23

Tableau n° 8 : Répartition des praticiens à activité mixte par département :

Les départements	Nombre de praticiens	Praticiens à activité mixte	
		Effectifs	%
Ain	14	3	21,4
Allier	10	1	10,0
Ardèche	13	1	7,7
Cantal	4	3	75,0
Drôme	23	5	21,7
Isère	83	8	9,6
Loire	34	11	32,4
Haute-Loire	5	2	40,0
Puy-de-Dôme	41	13	31,7
Rhône	167	40	24,0
Savoie	22	6	27,3
Haute-Savoie	51	5	9,8
Auvergne-Rhône-Alpes	467	98	21,0%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Les praticiens en activité « libéral temps plein hospitalier » n'ont pas été retenus pour notre étude sur l'offre de soins libérale.

■ Cadres d'exercice (en cabinet ou en établissement)

- Pour l'activité principale

Au 1^{er} janvier 2019, l'activité principale des 467 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux se partage entre l'activité en cabinet et celle en établissement. **37,0%** des praticiens sont installés en cabinet, soit près de deux praticiens cinq, et sont répartis de façon équitable entre le cabinet individuel et/ou de groupe (*tab. n° 9*). Mais l'activité en établissement est aussi bien représentée, sachant qu'elle concerne plus de **35,0%** des praticiens.

24

Tableau n° 9 : Répartition des praticiens (en %) selon le cadre d'exercice de l'activité principale par département :

Les départements	Cabinet individuel	Cabinet de groupe	Etablissements	Non communiqué
Ain	7,1	14,3	57,1	21,4
Allier	20,0	0,0	0,0	80,0
Ardèche	23,1	23,1	38,5	15,4
Cantal	25,0	0,0	25,0	50,0
Drôme	26,1	34,8	26,1	13,0
Isère	19,3	22,9	32,5	25,3
Loire	17,6	26,5	29,4	26,5
Haute-Loire	20,0	0,0	40,0	40,0
Puy-de-Dôme	9,8	4,9	41,5	43,9
Rhône	15,6	15,6	44,3	24,6
Savoie	36,4	22,7	18,2	22,7
Haute-Savoie	23,5	25,5	23,5	27,5
Auvergne-Rhône-Alpes	18,4%	18,6%	35,5%	27,4%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

- En effectifs « équivalent temps plein » (activités principales et secondaires comprises)

64 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes sur les 467 que compte la région, exercent des activités en sites multiples (cabinets différents et/ou en établissement), réparties en une activité principale et une/ou des activité(s) secondaire(s) (hors activité salariée).

La répartition de ces modes d'exercice en activités « « équivalent temps plein » (comprenant l'activité principale et les activités secondaires -hors activité salariée-), montre une répartition, dans son ensemble, similaire à celle constatée sur l'activité principale seule, mais elle démontre également le poids plus conséquent de l'activité en établissement, à savoir :

- en cabinet individuel : 74,3 ETP (soit 17,3%)
- en cabinet de groupe : 70,3 ETP (soit 16,4%)
- en établissement : 169,15 ETP (soit 39,4%)
- non renseigné : 115,95 ETP (soit 27,0%)

Les gynécologues et/ou obstétriciens libéraux ont donc une activité en établissement privé de santé (PSPH ou non PSPH) relativement conséquente (hors activité salariée).

Tableau n° 10 : Répartition des effectifs (en %) selon le cadre d'exercice par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Nombre de praticiens	% de praticiens exerçant leur activité principale en :				Nombre de praticien ayant une/et ou des activités secondaires
			Cabinet individuel	Cabinet de groupe	En Etablissement	Non communiqué	
01004	Ambérieu-en-Bugey	5	0,0	0,0	100,0	0,0	1
01034	Belley	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
01053	Bourg-en-Bresse	4	0,0	0,0	75,0	25,0	—
01160	Ferney-Voltaire	2	50,0	0,0	0,0	50,0	1
01269	Nantua	2	0,0	100,0	0,0	0,0	—
03185	Montluçon	3	33,3	0,0	0,0	66,7	1
03190	Moulins	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
03310	Vichy	6	0,0	0,0	0,0	100,0	—
07010	Annonay	1	0,0	0,0	100,0	0,0	1
07019	Aubenas	3	33,3	0,0	66,7	0,0	—
07186	Privas	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
15014	Aurillac	3	33,3	0,0	33,3	33,3	—
15187	Saint-Flour	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
26198	Montélimar	3	66,7	33,3	0,0	0,0	—
26220	Nyons	1	0,0	100,0	0,0	0,0	—
26235	Pierrelatte	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
26281	Romans-sur-Isère	5	40,0	40,0	20,0	0,0	—
26362	Valence	21	14,3	33,3	33,3	19,0	8
38053	Bourgoin-Jallieu	8	12,5	25,0	12,5	50,0	2
38185	Grenoble	58	19,0	15,5	39,7	25,9	3
38314	Pontcharra	3	33,3	33,3	0,0	33,3	—
38316	Pont-de-Chéruy	2	0,0	50,0	0,0	50,0	—
38344	Roussillon	2	0,0	0,0	100,0	0,0	—
38544	Vienne	6	16,7	16,7	33,3	33,3	2
38563	Voiron	9	33,3	55,6	11,1	0,0	1
42094	Feurs	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
42147	Montbrison	2	0,0	50,0	0,0	50,0	1
42187	Roanne	6	0,0	0,0	83,3	16,7	—
42218	Saint-Étienne	25	24,0	32,0	20,0	24,0	5
43040	Brioude	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
43157	Le Puy-en-Velay	4	25,0	0,0	50,0	25,0	—
63113	Clermont-Ferrand	37	8,1	5,4	43,2	43,2	2
63178	Issoire	2	0,0	0,0	50,0	50,0	—
63430	Thiers	2	50,0	0,0	0,0	50,0	—
69081	Écully	27	3,7	7,4	66,7	22,2	1
69088	Fontaines-sur-Saône	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
69091	Givors	1	100,0	0,0	0,0	0,0	1
69123	Lyon	89	22,5	16,9	37,1	23,6	15
69149	Oullins	3	66,7	0,0	0,0	33,3	2
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	8	0,0	50,0	25,0	25,0	—
69259	Vénissieux	7	0,0	14,3	85,7	0,0	—
69264	Villefranche-sur-Saône	8	12,5	0,0	62,5	25,0	—
69266	Villeurbanne	9	0,0	22,2	66,7	11,1	3
69275	Décines-Charpieu	3	0,0	33,3	0,0	66,7	—
69277	Genas	1	0,0	100,0	0,0	0,0	—
69279	Jonage	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
69286	Rillieux-la-Pape	5	0,0	0,0	40,0	60,0	2
73008	Aix-les-Bains	4	25,0	50,0	0,0	25,0	—
73011	Albertville	4	25,0	25,0	0,0	50,0	1
73065	Chambéry	10	20,0	20,0	40,0	20,0	—
73179	La Motte-Servolex	2	100,0	0,0	0,0	0,0	—
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
74010	Annecy	21	19,0	38,1	23,8	19,0	7
74012	Annemasse	13	7,7	15,4	53,8	23,1	1
74042	Bonneville	1	0,0	100,0	0,0	0,0	—

74056	Chamonix-Mont-Blanc	2	0,0	100,0	0,0	0,0	—
74081	Cluses	1	100,0	0,0	0,0	0,0	—
74173	Megève	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
74225	Rumilly	1	0,0	0,0	0,0	100,0	—
74243	Saint-Julien-en-Genevois	3	66,7	0,0	0,0	33,3	1
74256	Sallanches	2	50,0	0,0	0,0	50,0	1
74281	Thonon-les-Bains	6	50,0	0,0	0,0	50,0	1
	Auvergne-Rhône-Alpes	467	18,4%	18,6%	35,5%	27,4%	64

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

7. Le vieillissement des praticiens

Au 1^{er} janvier 2019, l'âge moyen des Gynécologues et/ou Obstétriciens est de **58 ans**, il est de 59 ans pour les hommes, et de 58 ans pour les femmes (*tab. n° 11*). L'âge médian est de 62 ans.

Tableau n° 11 : Répartition des praticiens à activité mixte par département :

Les départements	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +	% de praticiens de 65 ans et +
Ain	54	55	55	53,8	53,8	15,4
Allier	62	-	62	100,0	100,0	0,0
Ardèche	51	58	56	63,6	54,5	27,3
Cantal	61	68	63	100,0	66,7	33,3
Drôme	62	63	63	82,6	78,3	47,8
Isère	61	60	61	81,9	78,3	33,7
Loire	60	58	60	75,0	65,6	34,4
Haute-Loire	75	51	67	66,7	66,7	33,3
Puy-de-Dôme	55	58	58	63,3	53,3	26,7
Rhône	58	55	56	61,6	52,4	25,0
Savoie	59	60	60	72,7	68,2	18,2
Haute-Savoie	59	57	58	68,6	66,7	29,4
Auvergne-Rhône-Alpes	59 ans	58 ans	58 ans	69,4%	62,8%	28,5%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

L'amplitude est extrêmement forte, soit un écart de 8 à 12 années entre les départements de **la Drôme, du Cantal** et de **la Haute-Loire** qui enregistrent les âges moyens les plus élevés, soit respectivement **63** et **67 ans**, et le département de **l'Ain**, qui enregistre l'âge moyen le plus faible, soit **55 ans**.

47 territoires de santé sur les 59⁷ territoires définis, enregistrent un âge moyen supérieur ou égal à 58 ans, soit **79,7%** des territoires de santé des gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes. À l'opposé, seuls **12 territoires de santé** enregistrent un âge moyen inférieur ou égal à 58 ans (*tab. n° 12*).

⁷ L'information n'est pas disponible pour 3 territoires de santé, le calcul se fait sur la base de 59 territoires de santé, au lieu de 62.

340 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes sont âgés de 50 ans et plus en 2019, soit **77,6%** des praticiens. L'indice de vieillissement⁸ est de 3,5 ou 347 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes âgés de 50 ans et plus pour 100 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes âgés de moins de 50 ans. Tous les praticiens en exercice sont âgés de 50 ans et plus, soit la situation de **35 Territoires de santé**, soit **59,3%** des territoires de santé des gynécologues et/ou obstétriciens.

304 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes sont âgés de 55 ans et plus en 2019, soit **69,4%** des praticiens. Concrètement, près de sept praticiens sur dix vont atteindre l'âge de 65 ans en 2029. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 55 ans et plus, soit la situation de **51 Territoires de santé**, soit **86,4%** des territoires de santé des gynécologues et/ou obstétriciens.

275 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes sont âgés de 60 ans et plus en 2019, soit **62,8%** des praticiens. Concrètement, plus de trois praticiens sur cinq vont atteindre l'âge de 65 ans en 2024. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 60 ans et plus, soit la situation de **49 Territoires de santé**, soit **83,0%** des territoires de santé des gynécologues et/ou obstétriciens.

125 gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes sont âgés de 65 ans et plus en 2019, soit **28,5%** des praticiens. Concrètement, près de trois praticiens sur dix sont susceptibles de cesser son activité dès cette année. 50,0% et plus des praticiens sont âgés de 65 ans et plus, soit la situation de **14 Territoires de santé**, soit **23,7%** des territoires de santé des gynécologues et/ou obstétriciens.

⁸ Indice de vieillissement : Nombre de praticiens âgés de 50 ans et plus / Nombre de praticiens âgés de moins de 50 ans

Tableau n° 12 : Age moyen des médecins en exercice par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Age moyen Homme	Age moyen Femme	Age moyen Ensemble	Effectif de praticiens	Praticiens ≥ 55 ans	Praticiens ≥ 60 ans	Praticiens ≥ 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	58	63	59	5	3	3	1
01034	Belley	—	61	61	1	1	1	—
01053	Bourg-en-Bresse	47	52	49	4	1	1	1
01160	Ferney-Voltaire	49	39	44	2	—	—	—
01269	Nantua	64	64	64	2	2	2	—
03185	Montluçon	63	—	63	3	2	2	—
03190	Moulins	nc	nc	nc	1	nc	nc	nc
03310	Vichy	62	—	62	6	1	1	—
07010	Annonay	60	—	60	1	1	1	—
07019	Aubenas	—	68	68	3	2	2	2
07186	Privas	—	68	68	1	1	1	1
15014	Aurillac	61	68	63	3	3	2	1
15187	Saint-Flour	nc	nc	nc	1	nc	nc	nc
26198	Montélimar	65	63	64	3	3	3	1
26220	Nyons	—	58	58	1	1	—	—
26235	Pierrelatte	71	—	71	1	1	1	1
26281	Romans-sur-Isère	60	67	63	5	4	4	2
26362	Valence	59	56	58	21	13	12	7
38053	Bourgoin-Jallieu	58	54	56	8	5	3	3
38185	Grenoble	60	61	61	58	47	46	20
38314	Pontcharra	—	63	63	3	3	3	—
38316	Pont-de-Chéruy	—	61	61	2	2	2	—
38344	Roussillon	71	—	71	2	2	2	2
38544	Vienne	51	60	56	6	3	3	1
38563	Voiron	65	56	60	9	8	8	2
42094	Feurs	65	—	65	1	1	1	1
42147	Montbrison	68	—	68	2	2	2	2
42187	Roanne	49	52	50	6	2	1	—
42218	Saint-Étienne	62	60	61	25	19	17	8
43040	Brioude	63	—	63	1	1	1	—
43157	Le Puy-en-Velay	87	51	69	4	1	1	1
63113	Clermont-Ferrand	52	58	58	37	17	14	7
63178	Issoire	nc	nc	nc	2	nc	nc	nc
63430	Thiers	65	64	65	2	2	2	1
69081	Écully	50	53	52	27	12	10	5
69088	Fontaines-sur-Saône	—	63	63	1	1	1	—
69091	Givors	—	66	66	1	1	1	1
69123	Lyon	62	56	58	89	61	50	26
69149	Oullins	52	69	63	3	2	2	1
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	54	41	49	8	3	2	1
69259	Vénissieux	61	61	61	7	6	5	1
69264	Villefranche-sur-Saône	51	53	52	8	3	3	1
69266	Villeurbanne	61	52	58	9	5	5	3
69275	Décines-Charpieu	42	43	43	3	—	—	—
69277	Genas	—	63	63	1	1	1	—
69279	Jonage	—	64	64	1	1	1	—
69286	Rillieux-la-Pape	66	65	66	5	4	4	2
73008	Aix-les-Bains	61	65	63	4	4	3	1
73011	Albertville	72	54	63	4	3	3	3
73065	Chambéry	55	58	57	10	6	6	—
73179	La Motte-Servolex	53	64	59	2	1	1	—
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	—	63	63	1	1	1	—
74010	Annecy	55	58	57	21	13	12	5
74012	Annemasse	62	54	58	13	8	8	5
74042	Bonneville	—	64	64	1	1	1	—
74056	Chamonix-Mont-Blanc	64	—	64	2	2	2	1
74081	Cluses	71	—	71	1	1	1	1
74173	Megève	44	—	44	1	—	—	—

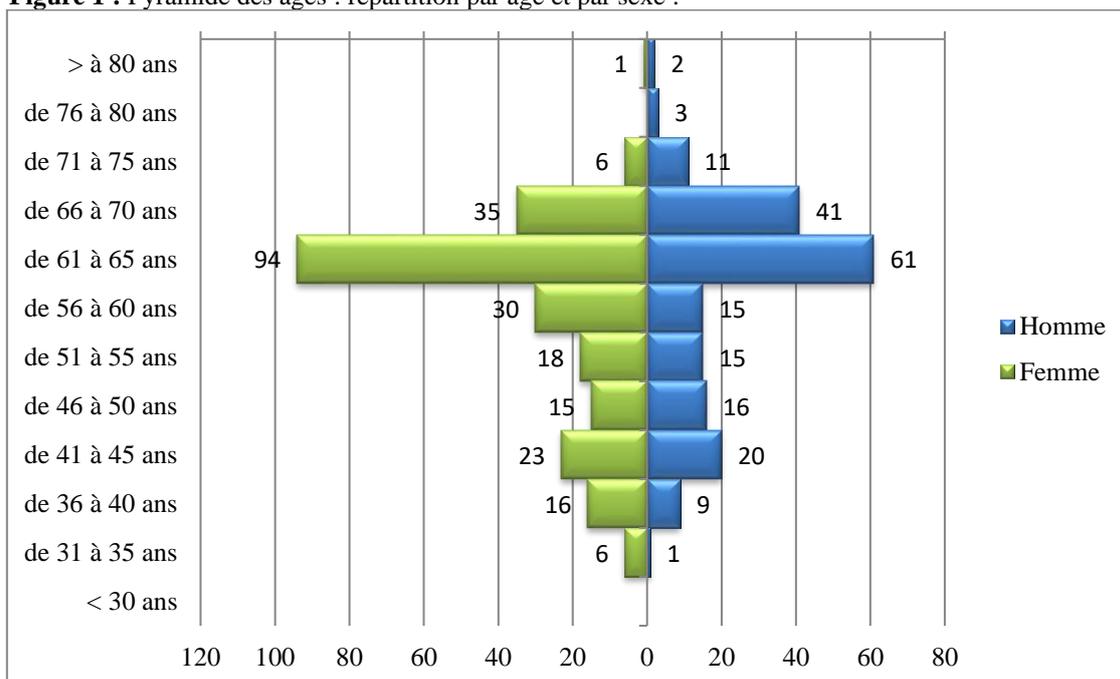
74225	Rumilly	-	63	63	1	1	1	-
74243	Saint-Julien-en-Genevois	64	61	62	3	3	3	-
74256	Sallanches	66	64	65	2	2	2	1
74281	Thonon-les-Bains	62	55	59	6	4	4	2
	Auvergne-Rhône-Alpes	59 ans	58 ans	58 ans	467	304	275	125

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

8. Le sexe ratio

■ Au 1^{er} janvier 2019, la Gynécologie et/ou Obstétrique sont dans l'ensemble, des spécialités relativement partagées entre les hommes et les femmes. En effet, 244 gynécologues et/ou obstétriciens sont des femmes (soit 55,7% des gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes en exercice) et 194 des hommes (soit 44,3%) (*fig. n° 1*).

Figure 1 : Pyramide des âges : répartition par âge et par sexe :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

La caractéristique de la répartition de l'activité, dominée par les praticiens-femmes, se reproduit sur le plan départemental mais quelques particularités peuvent être néanmoins signalées (*tab. n° 13*). **L'Isère, l'Ardèche et le Puy-de-Dôme** sont les départements où le taux de féminité est le plus élevé : plus de **60,0%** des gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes sont des femmes. À l'opposé, le taux de masculinité le plus élevé concerne les départements de **la Loire, du Cantal, de la Haute-Loire, de la Drôme et de l'Allier** où plus de **60,0%** des gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes sont des hommes.

Tableau n° 13 : Répartition des hommes et des femmes, par département :

Les départements	Homme	Femme
Ain	53,8	46,2
Allier	100,0	0,0
Ardèche	36,4	63,6
Cantal	66,7	33,3
Drôme	69,6	30,4
Isère	38,6	61,4
Loire	62,5	37,5
Haute-Loire	66,7	33,3
Puy-de-Dôme	13,3	86,7
Rhône	42,1	57,9
Savoie	40,9	59,1
Haute-Savoie	51,0	49,0
Auvergne-Rhône-Alpes	44,3%	55,7%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

■ Féminisation et temps partiel

Précédemment, nous avons vu que 66 praticiens avaient déclaré un temps partiel, (sur les 298 gynécologues et/ou obstétriciens ayant répondu au questionnaire). 65,2% des praticiens concernés sont des femmes.

■ Féminisation et cadres d'activité

Contrairement aux praticiens-hommes, dont les effectifs se répartissent de façon équilibrée entre les différents cadres d'exercice, le cadre d'exercice le plus apprécié par les praticiens-femmes est sans aucun doute, l'établissement, soit le choix d'un praticien sur deux.

Tableau n° 14 : Répartition des effectifs par sexe en fonction des cadres de l'activité principale :

Les départements	Homme	Femme	Ensemble
Cabinet individuel	24,0	11,3	18,4
Cabinet de groupe	20,9	15,7	18,6
Etablissement	24,0	50,5	35,5
Non communiqué	31,2	22,5	27,4
Ensemble	100,0%	100,0%	100,0%

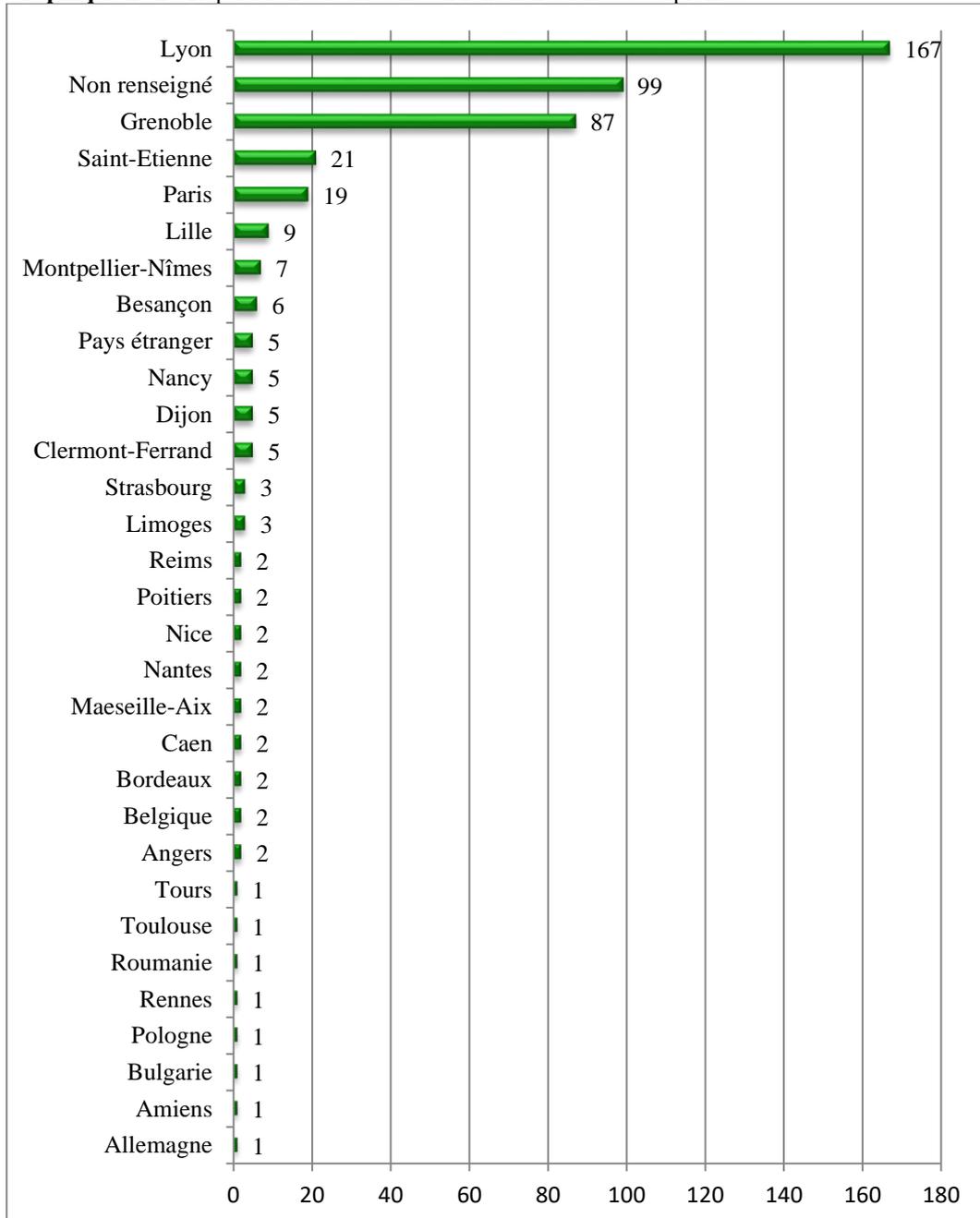
Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Le choix de l'établissement comme cadre d'exercice de l'activité, qui contrairement à d'autres disciplines n'est pas ici marginal, et il est très fortement plébiscité par les praticiens-femmes. Cette tendance est deux fois supérieure à celle observée pour les praticiens-hommes.

9. Le lieu de formation

La prise en compte des lieux de formation traduit l'existence d'un "ancrage régional" particulièrement développé. En effet, **60,0%** des praticiens en exercice ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales (*graph. n° 1*).

Graphique n° 1 : Répartition des effectifs en fonction du lieu de diplôme :



Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Le classement en fonction des facultés de formation permet de déterminer les 3 premières facultés :

- **Faculté de premier rang** : la région Auvergne-Rhône-Alpes : **60,0%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme, traduisant l'effet modéré ici de « la préférence régionale » des médecins.
- **Faculté de second rang** : la région Ile-de-France : **4,1%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.
- **Faculté de troisième rang** : la région Bourgogne-Franche-Comté : **2,4%** des médecins en exercice y ont obtenu leur diplôme.

La plupart des départements reproduisent ce schéma régional, la faculté de premier rang est incontestablement issue des facultés de la région Auvergne-Rhône-Alpes. De nouveau, l'implantation d'une faculté telle que Saint-Etienne dans la Loire ou de Grenoble en Isère renforce cet ancrage régional. Ainsi, les départements **du Rhône**, de **la Loire**, de **la Savoie** et de **l'Isère** s'inscrivent dans cette tendance, au moins 70,0% des praticiens ont obtenu leur diplôme au sein des facultés régionales. Mais, ce cadre ne prévaut pas pour tous les départements, notamment pour ceux de **l'Allier**, **du Cantal**, de **la Haute-Loire** et **du Puy-de-Dôme** où moins de 25,0% des praticien sont issus des facultés régionales. Mais de nouveau, le taux de non-réponse ne permet pas de préciser ces tendances.

10. Tableaux récapitulatifs

Tableau n° 15 : Démographie médicale par département :

Les départements	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% de praticiens de 55 ans et +	% de praticiens de 60 ans et +
Ain	626 127	14	2,2	55	53,8	53,8
Allier	343 062	10	2,9	62	100,0	100,0
Ardèche	322 381	13	4,0	56	63,6	54,5
Cantal	146 618	4	2,7	63	100,0	66,7
Drôme	499 159	23	4,6	63	82,6	78,3
Isère	1 243 597	83	6,7	61	81,9	78,3
Loire	757 305	34	4,5	60	75,0	65,6
Haute-Loire	226 565	5	2,2	67	66,7	66,7
Puy-de-Dôme	644 216	41	6,4	58	63,3	53,3
Rhône	1 801 885	167	9,3	56	61,6	52,4
Savoie	426 924	22	5,2	60	72,7	68,2
Haute-Savoie	783 127	51	6,5	58	68,6	66,7
Auvergne-Rhône-Alpes	7 820 966	467	6,0	58 ans	69,4%	62,8%

Sources : URPS ML-AuRA, 2018

Tableau n° 16 : Démographie médicale par Territoire de santé :

Code_Territoire	Libellé_Territoire de santé	Population en 2016	Nombre de praticiens	Densité médicale	Age moyen Ensemble	% praticiens ≥ à 55 ans	% praticiens ≥ à 60 ans	% praticiens ≥ à 65 ans
01004	Ambérieu-en-Bugey	103 004	5	4,85	59	75,0	75,0	25,0
01034	Belley	64 880	1	1,54	61	100,0	100,0	0,0
01053	Bourg-en-Bresse	195 911	4	2,04	49	25,0	25,0	25,0
01160	Ferney-Voltaire	84 266	2	2,37	44	0,0	0,0	0,0
01269	Nantua	79 045	2	2,53	64	100,0	100,0	0,0
03185	Montluçon	125 362	3	2,39	63	100,0	100,0	0,0
03190	Moulins	85 204	1	1,17		nc	nc	nc
03310	Vichy	149 269	6	4,02	62	100,0	100,0	0,0
07010	Annonay	55 966	1	1,79	60	100,0	100,0	0,0
07019	Aubenas	99 736	3	3,01	68	100,0	100,0	100,0
07186	Privas	21 319	1	4,69	68	100,0	100,0	100,0
15014	Aurillac	108 348	3	2,77	63	100,0	66,7	33,3
15187	Saint-Flour	32 270	1	3,10		nc	nc	nc
26198	Montélimar	101 829	3	2,95	64	100,0	100,0	33,3
26220	Nyons	29 707	1	3,37	58	100,0	0,0	0,0
26235	Pierrelatte	54 498	1	1,83	71	100,0	100,0	100,0
26281	Romans-sur-Isère	135 818	5	3,68	63	80,0	80,0	40,0
26362	Valence	326 717	21	6,43	58	65,0	60,0	35,0
38053	Bourgoin-Jallieu	200 819	8	3,98	56	62,5	37,5	37,5
38185	Grenoble	584 834	58	9,92	61	81,0	79,3	34,5
38314	Pontcharra	39 061	3	7,68	63	100,0	100,0	0,0
38316	Pont-de-Chéruy	47 967	2	4,17	61	100,0	100,0	0,0
38344	Roussillon	79 169	2	2,53	71	100,0	100,0	100,0
38544	Vienne	105 193	6	5,70	56	50,0	50,0	16,7
38563	Voiron	187 439	9	4,80	60	88,9	88,9	22,2
42094	Feurs	33 274	1	3,01	65	100,0	100,0	100,0
42147	Montbrison	60 592	2	3,30	68	100,0	100,0	100,0
42187	Roanne	173 111	6	3,47	50	40,0	20,0	0,0
42218	Saint-Étienne	563 409	25	4,44	61	79,2	70,8	33,3
43040	Brioude	33 294	1	3,00	63	100,0	100,0	0,0
43157	Le Puy-en-Velay	128 340	4	3,12	69	50,0	50,0	50,0
63113	Clermont-Ferrand	494 165	37	7,49	58	60,7	50,0	25,0
63178	Issoire	65 559	2	3,05		nc	nc	nc
63430	Thiers	71 891	2	2,78	65	100,0	100,0	50,0
69081	Écully	232 664	27	11,60	52	44,4	37,0	18,5
69088	Fontaines-sur-Saône	41 110	1	2,43	63	100,0	100,0	0,0
69091	Givors	61 330	1	1,63	66	100,0	100,0	100,0
69123	Lyon	668 546	89	13,31	58	69,3	56,8	29,5
69149	Oullins	82 518	3	3,64	63	66,7	66,7	33,3
69202	Sainte-Foy-lès-Lyon	86 464	8	9,25	49	37,5	25,0	12,5
69259	Vénissieux	141 335	7	4,95	61	100,0	83,3	16,7
69264	Villefranche-sur-Saône	196 729	8	4,07	52	37,5	37,5	12,5
69266	Villeurbanne	193 837	9	4,64	58	55,6	55,6	33,3
69275	Décines-Charpieu	59 432	3	5,05	43	0,0	0,0	0,0
69277	Genas	37 015	1	2,70	63	100,0	100,0	0,0
69279	Jonage	16 039	1	6,23	64	100,0	100,0	0,0
69286	Rillieux-la-Pape	96 723	5	5,17	66	100,0	100,0	50,0
73008	Aix-les-Bains	70 299	4	5,69	63	100,0	75,0	25,0
73011	Albertville	114 537	4	3,49	63	75,0	75,0	75,0
73065	Chambéry	141 484	10	7,07	57	60,0	60,0	0,0
73179	La Motte-Servolex	31 142	2	6,42	59	50,0	50,0	0,0
73248	Saint-Jean-de-Maurienne	37 635	1	2,66	63	100,0	100,0	0,0
74010	Annecey	274 892	21	7,64	57	61,9	57,1	23,8
74012	Annemasse	171 246	13	7,59	58	61,5	61,5	38,5
74042	Bonneville	16 260	1	6,15	64	100,0	100,0	0,0
74056	Chamonix-Mont-Blanc	13 301	2	15,04	64	100,0	100,0	50,0
74081	Cluses	64 923	1	1,54	71	100,0	100,0	100,0
74173	Megève	18 779	1	5,33	44	0,0	0,0	0,0



74225	Rumilly	26 938	1	3,71	63	100,0	100,0	0,0
74243	Saint-Julien-en-Genevois	48 609	3	6,17	62	100,0	100,0	0,0
74256	Sallanches	28 505	2	7,02	65	100,0	100,0	50,0
74281	Thonon-les-Bains	127 408	6	4,71	59	66,7	66,7	33,3
		7 820 966	467	6,0	58 ans	69,4%	62,8%	28,5%

Sources : INSEE-RGP, 2016
URPS ML-AuRA, 2018

III - L'ACCESSIBILITÉ À L'OFFRE DE SOINS

Au 1^{er} janvier 2019, le temps moyen d'accès⁹ à un gynécologue et/ou obstétricien libéral et/ou mixte (activité principale et secondaire) est de **19 minutes** (*tab. n° 17*). Ce temps d'accès est soumis à de fortes variations, quelle que soit l'échelle d'analyse. À l'échelle des départements, l'amplitude (2,4) demeure conséquente, elle traduit une accessibilité différentielle entre le département de la **Haute-Savoie** où le temps d'accès est le moins élevé (12 minutes) et le département du **Cantal** où le temps d'accès est le plus élevé (29 minutes). Les conditions topographiques (le relief) et d'infrastructures (réseaux routiers) expliquent en partie ces écarts d'accessibilité, mais la principale origine demeure ici les situations extrêmes de deux départements aux conditions d'encadrement médical opposées.

Tableau n° 17 : Temps moyen d'accès à un praticien par département (en minutes) :

Les départements	Temps moyen (en minutes)
Ain	15 mn
Allier	22 mn
Ardèche	21 mn
Cantal	29 mn
Drôme	26 mn
Isère	17 mn
Loire	16 mn
Haute-Loire	21 mn
Puy-de-Dôme	22 mn
Rhône	13 mn
Savoie	15 mn
Haute-Savoie	12 mn
Auvergne-Rhône-Alpes	19 mn

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

À l'échelle des espaces (à partir du découpage en aires urbaines de l'INSEE¹⁰), l'amplitude est toute aussi conséquente (2,3), mais elle traduit l'opposition classique entre l'espace à dominante urbaine où le temps d'accès est le moins élevé (12 minutes) et l'espace à dominante rurale où le temps d'accès est le plus élevé (27 minutes) (*tab. n° 18*). Les espaces à dominante urbaine du département du Rhône enregistrent les temps moyens d'accès les moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements du Cantal et de l'Ain, dans un contexte où les valeurs oscillent de 9 à 14 minutes. Les espaces à dominante rurale des départements de la Savoie et de l'Ain enregistrent les temps moyens d'accès les

⁹ Le calcul de ces temps d'accès tient compte de l'offre de soins régionale, ainsi que celle proposée dans les départements limitrophes hors région.

¹⁰ Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

Périphérie des pôles urbains : commune monopolarisée et/ou commune périurbaine monopolarisée, commune appartenant à la couronne périurbaine d'une aire urbaine.

Commune multipolarisée : communes situées hors des aires urbaines (pôle urbain et couronne périurbaine), dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines.

Espace rural : l'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées).

moins élevés, les temps moyens d'accès les plus élevés étant enregistrés pour les départements du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Drôme.

Tableau n° 18 : Temps moyen d'accès à un praticien par département et type d'espaces (en minutes) :

Les départements	Pôle urbain	Périphérie des Pôles urbains	Communes Multi-polarisées	Espace à Dominante Urbaine	Pôle rural	Périphérie des Pôles ruraux	Autres communes rurales	Espace à Dominante Rurale
Ain	7	14	17	14	14	27	20	19
Allier	5	13	17	11	21	26	26	26
Ardèche	4	13	15	12	16	29	28	28
Cantal	3	14		13	30	19	32	31
Drôme	7	12	14	12	22	46	33	33
Isère	6	14	14	12	19	34	29	27
Loire	7	13	13	11	15	22	23	22
Haute-Loire	4	13	12	11	16	9	25	23
Puy-de-Dôme	3	12	17	12	23	39	32	32
Rhône	5	11	16	9	21		25	25
Savoie	6	13	13	11	16	12	20	19
Haute-Savoie	5	12	15	11	22	22	23	23
Auvergne-Rhône-Alpes	6	13	15	12	19	26	27	27

Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

Globalement, en tenant compte de l'offre de soins globale (activités libérales et/ ou mixtes, activités principales et secondaires des praticiens) de la région et de ses particularités topographiques, plus de **81,0%** de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un gynécologue et/ou obstétricien libéral et/ou mixte (*tab. n° 19*).

Tableau n° 19 : Part de la population régionale (en %) selon le temps d'accès :

Les départements	< à 15 mn	de 15 à 30 minutes	de 30 à 45 minutes	de 45 à 60 minutes	> à 1 heure
Ain	73,4	26,5	0,2	0,0	0,0
Allier	62,2	31,8	6,0	0,0	0,0
Ardèche	70,1	22,3	7,4	0,2	0,0
Cantal	46,5	28,8	17,6	7,1	0,0
Drôme	75,2	19,6	2,7	1,6	0,8
Isère	82,3	16,0	1,3	0,4	0,0
Loire	85,6	13,4	1,0	0,0	0,0
Haute-Loire	55,9	37,7	6,4	0,0	0,0
Puy-de-Dôme	80,1	11,5	6,2	2,2	0,0
Rhône	94,7	4,8	0,5	0,0	0,0
Savoie	77,8	20,0	1,5	0,8	0,0
Haute-Savoie	85,8	13,7	0,5	0,0	0,0
Auvergne-Rhône-Alpes	81,4%	15,7%	2,3%	0,5%	0,1%

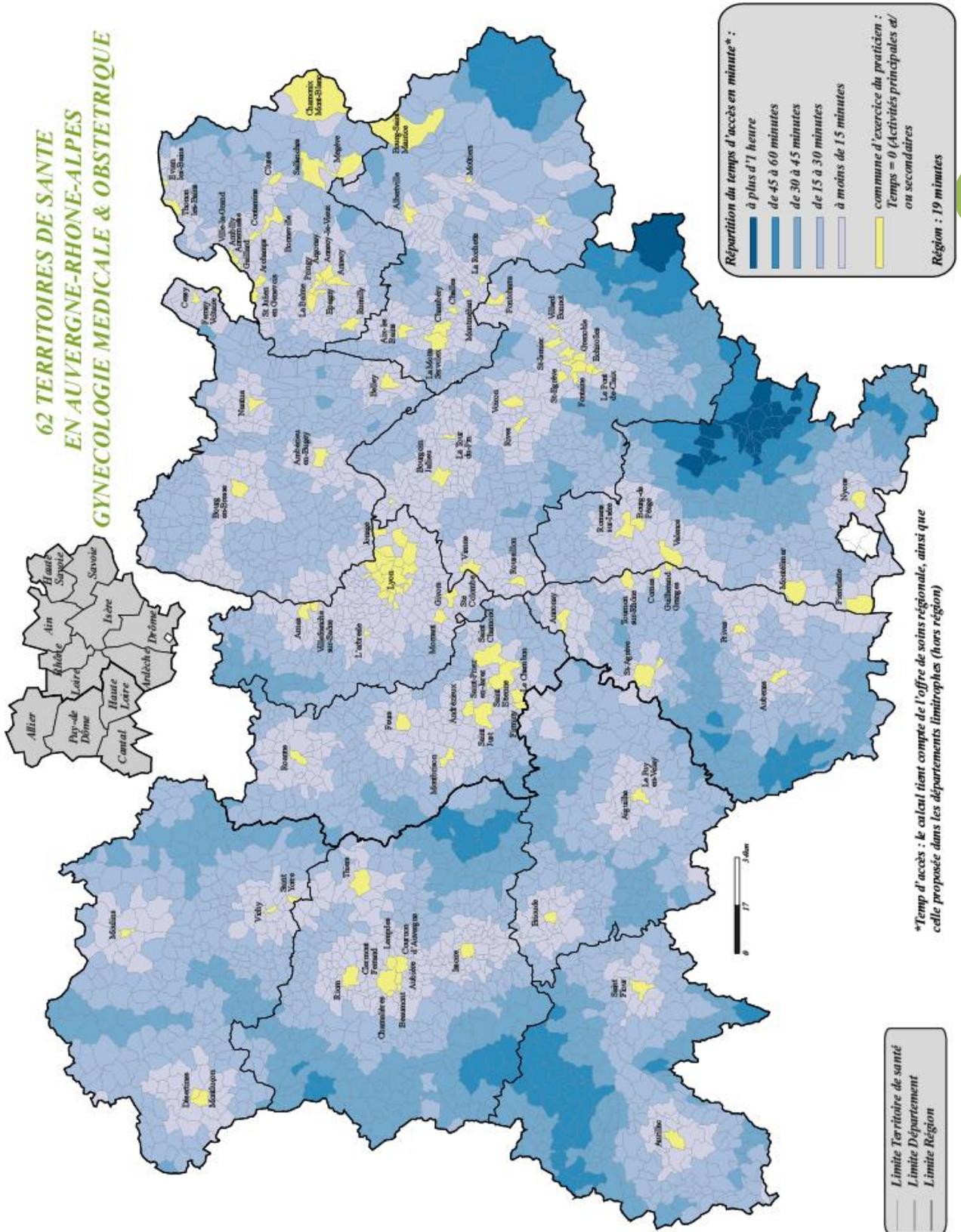
Sources : URPS ML-AuRA, 2018
UMR-GRED, 2018

De nouveau, ce taux enregistre de très fortes variations entre les départements. Près de **95,0%** de la population du département **du Rhône** se situe à moins de 15 minutes d'un gynécologue et/ou obstétricien libéral et/ou mixte, alors que moins **50,0%** de la population du département **du Cantal** se trouve dans ces conditions d'accessibilité. Si plus de 97,0% des populations se situent à moins de 30 minutes d'un gynécologue et/ou obstétricien libéral et/ou mixte en région Auvergne-Rhône-Alpes, seuls les départements de **la Haute-Savoie**, de **la Drôme**, de **la Savoie**, de **la Loire**, **du Rhône** et **du Cantal** rassemblent ces conditions d'accessibilité. Ce taux est compris entre 90,0% et 95,0% pour tous les autres départements, excepté pour celui de **l'Ardèche** où "seule" 75,3% de la population se situe à moins de 30 minutes d'un gynécologue et/ou obstétricien libéral et/ou mixte.

Répartition du temps d'accès au praticien le plus proche :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

62 TERRITOIRES DE SANTE EN AUVERGNE-RHONE-ALPES GYNECOLOGIE MEDICALE & OBSTETRIQUE



IV. SYNTHÈSE GÉNÉRALE

■ La densité médicale pour les gynécologues et/ou obstétriciens libéraux et/ou mixtes montre de très fortes disparités d'encadrement médical marquées notamment par les départements de **la Haute-Loire**, de **l'Ain**, **du Cantal**, de **l'Allier** et de **l'Ardèche** dont les densités médicales sont très inférieures à la densité médicale régionale observée ; et les départements **du Puy-de-Dôme**, de **la Haute-Savoie**, de **l'Isère** et **du Rhône** dont les densités médicales sont nettement supérieures à la densité médicale régionale observée. Ces disparités se répercutent à l'échelle des territoires de santé où seul un peu plus d'un quart des territoires de santé enregistre une densité médicale supérieure à la densité régionale observée.

■ Le calcul en effectifs « Équivalent Temps Plein (ETP) » a mis en évidence que :

► Les **467 gynécologues et/ou obstétriciens** libéraux et/ou mixtes exercent en réalité que l'équivalent de **429,70 ETP**. D'une part, parce que les activités salariées des professionnels de santé libéraux n'ont pas été prises en compte (offre de soins libérale uniquement) et d'autre part qu'un certain nombre de praticiens n'exercent qu'à temps partiel. Cet effectif est d'ailleurs certainement sous-évalué en raison du taux de réponse aux questionnaires.

► L'exercice en sites multiples est une réalité des activités prise en compte dans le calcul des ETP, permettant ainsi de corriger le niveau d'encadrement de chacun des territoires de santé.

■ L'offre de soins « complémentaire » : elle permet, en théorie, par une activité secondaire l'amélioration de l'encadrement médical. Cependant cette offre complémentaire s'effectue essentiellement au sein de Territoires de santé déjà pourvus. Pour cette discipline, aucun territoire de santé ne doit son existence à la présence d'activités complémentaires de praticiens installés ailleurs.

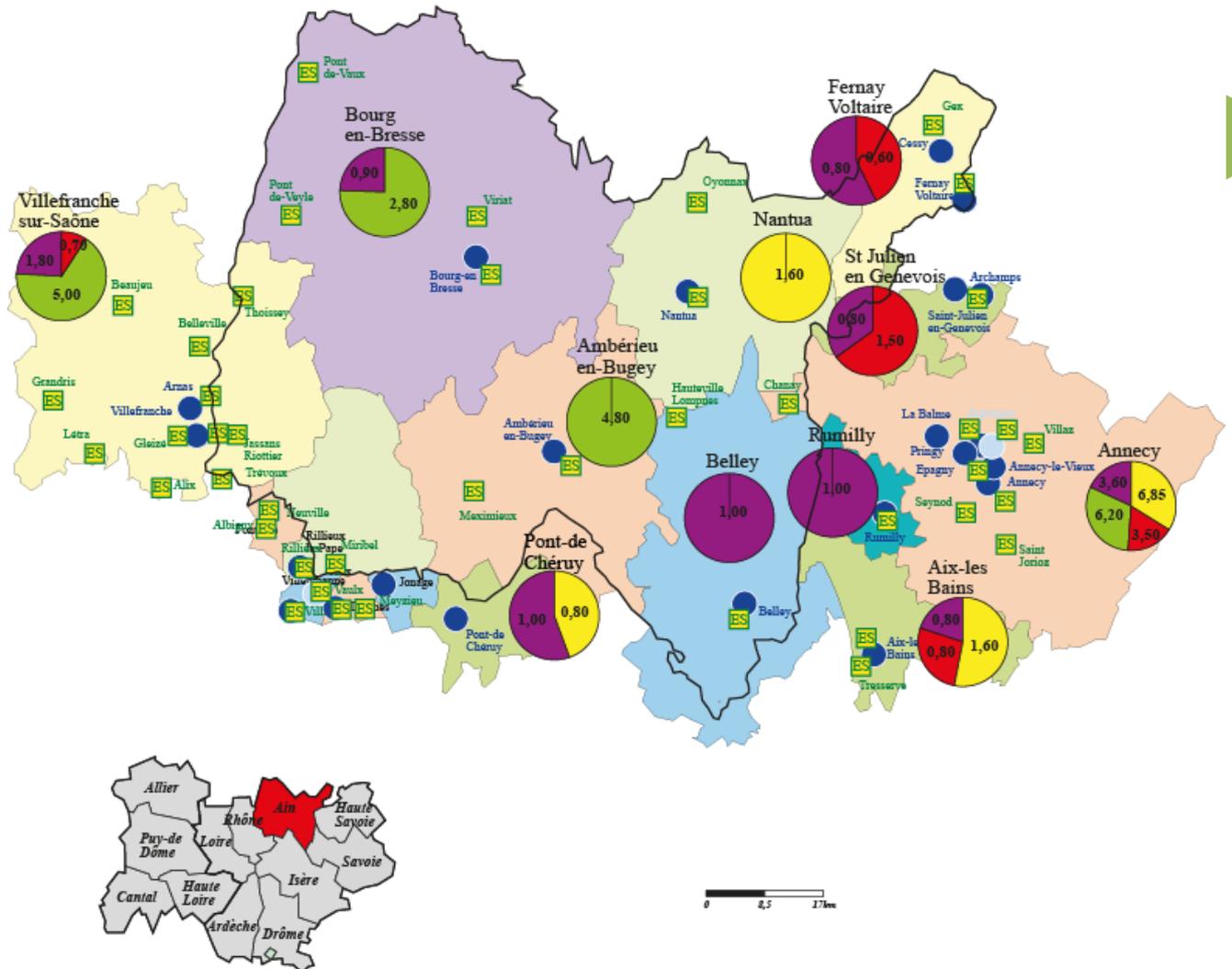
■ Le cadre d'exercice : en en tenant pas compte de la différenciation entre cabinet individuel et cabinet de groupe, l'activité des praticiens se partage équitablement entre l'activité en cabinet et en établissement. Mais si l'on tient compte de cette différenciation, le cadre d'exercice le plus répandu est l'activité en établissement, soit plus de 35,0% des praticiens.

- Un vieillissement confirmé : l'âge moyen est de 58 ans ; près de 7 praticiens sur 10 sont âgés de 55 ans et plus, près de 7 praticiens sur 10 vont atteindre l'âge de 65 ans en 2029 ; plus de 3 praticiens sur 5 sont âgés de 60 ans et plus, plus de 3 praticiens sur 5 vont atteindre l'âge de 65 ans en 2024 ; plus de 28,0% des praticiens sont âgés de 65 ans et plus aujourd'hui !
- Une activité principalement féminine mais toutefois partagée : plus d'un praticien sur 2 est une femme (55,7%), mais 69,0% des praticiens âgés de moins de 40 ans sont des femmes.
- L'accessibilité : le temps moyen d'accès à un gynécologue et/ou obstétricien libéral et/ou mixte est de 19 minutes, ce temps est de 12 minutes dans les espaces à dominante urbaine, et de 27 minutes dans les espaces à dominante rurale. Plus de 97,0% de la population régionale se situe à moins de 30 minutes d'un gynécologue et/ou obstétricien libéral et/ou mixte. Cependant, de grandes disparités existent : ainsi, le temps d'accès moyen est compris entre 20 et 25 minutes pour les départements de **l'Ardèche**, de **la Haute-Loire**, de **l'Allier** et de **du Puy-de-Dôme**, et même de 26 minutes pour le département de **la Drôme** et 29 minutes pour celui de **du Cantal**. Et si plus de 81,0% de la population régionale se situe à moins de 15 minutes d'un gynécologue et/ou obstétricien libéral et/ou mixte, ce taux est de 55,9% pour le département de **la Haute-Loire** et de 46,5% pour **le Cantal**.

V. LES CARTOGRAPHIES DÉPARTEMENTALES

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de l'Ain



Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

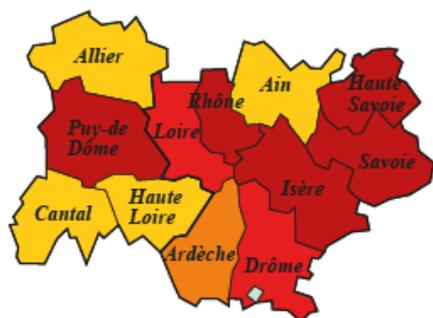
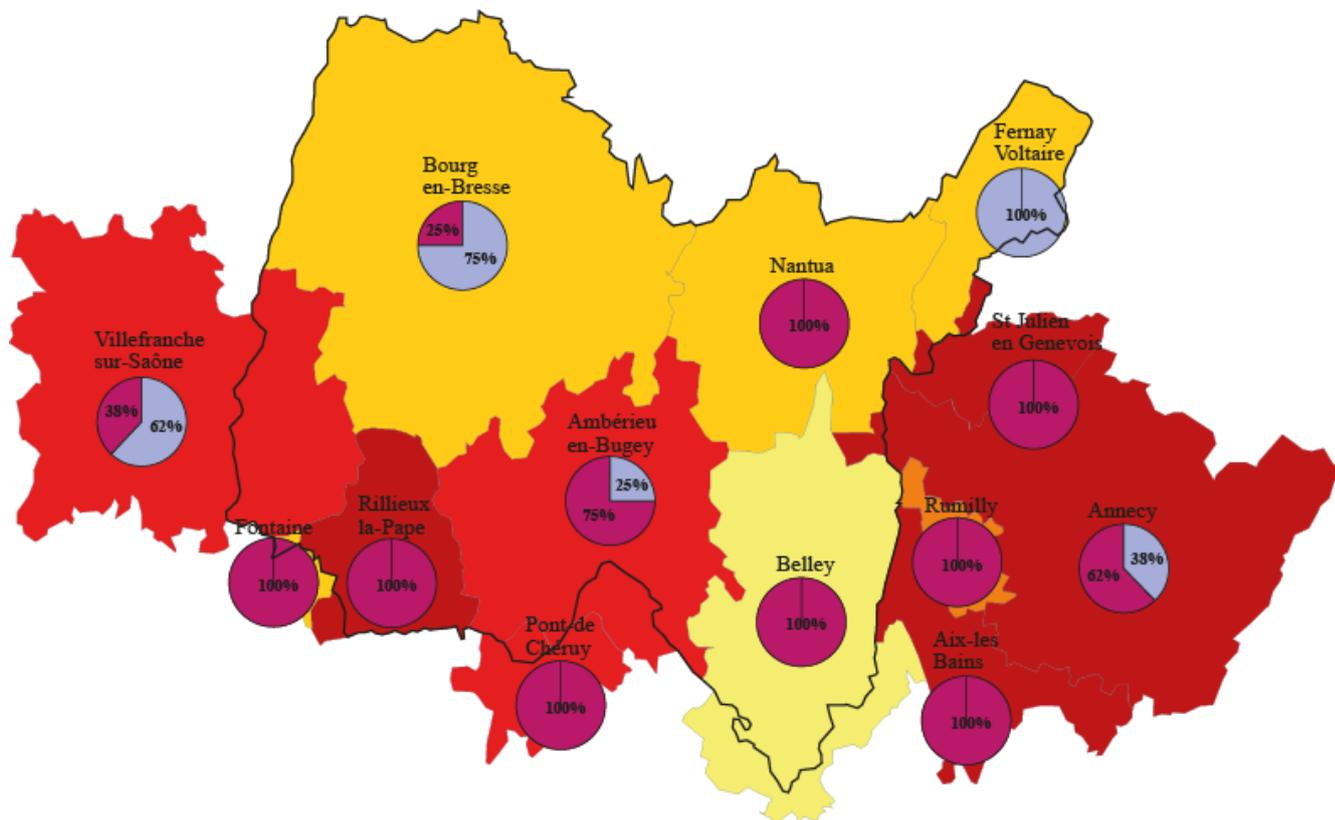
Non communiqué Seul

Etablissement Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de l'Ain



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 6,0 praticiens pour 100 000 hab.
France : 8,0 praticiens pour 100 000 hab.

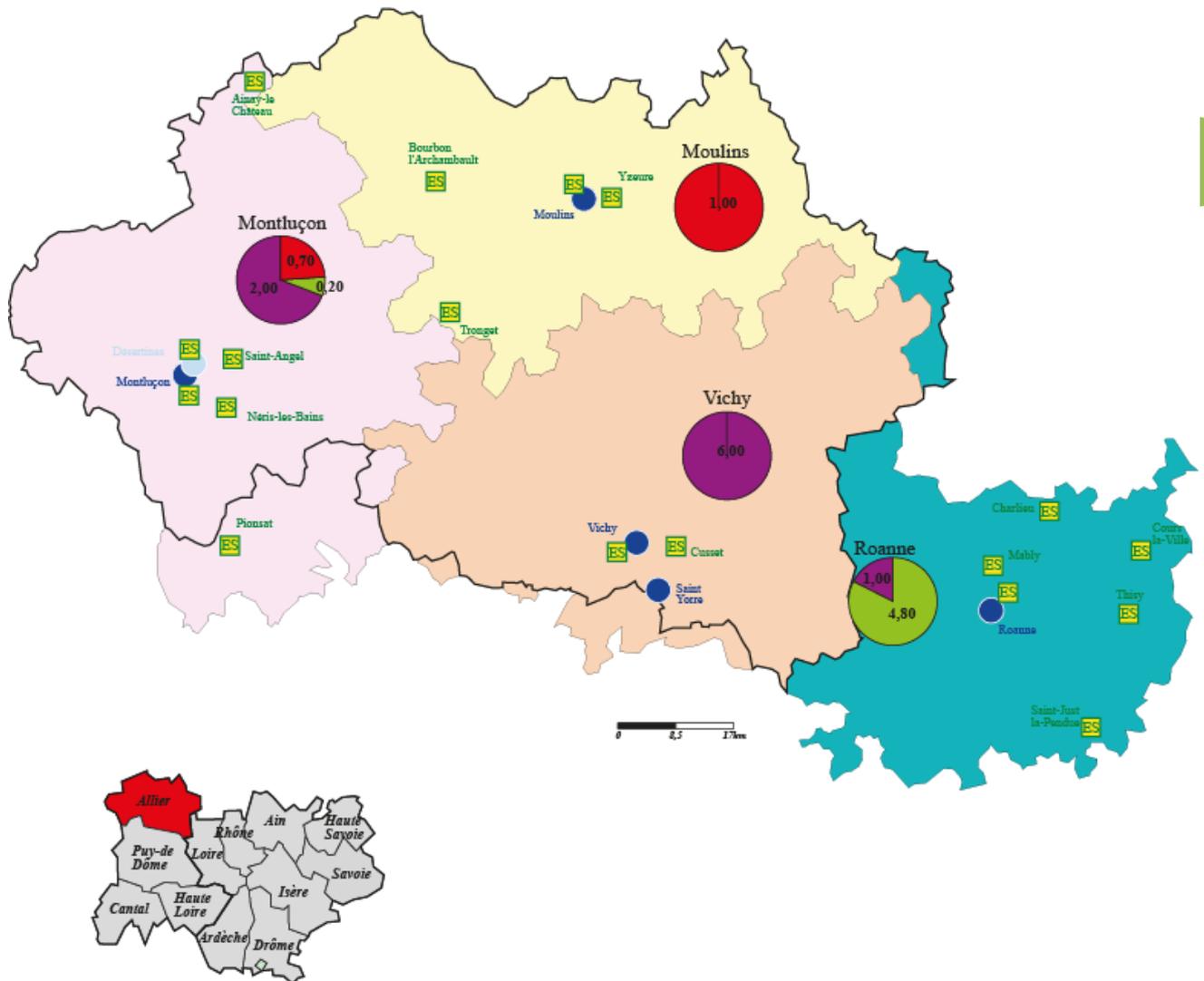
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen «région» : 58 ans
Age moyen «dpt» : 55 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de l'Allier

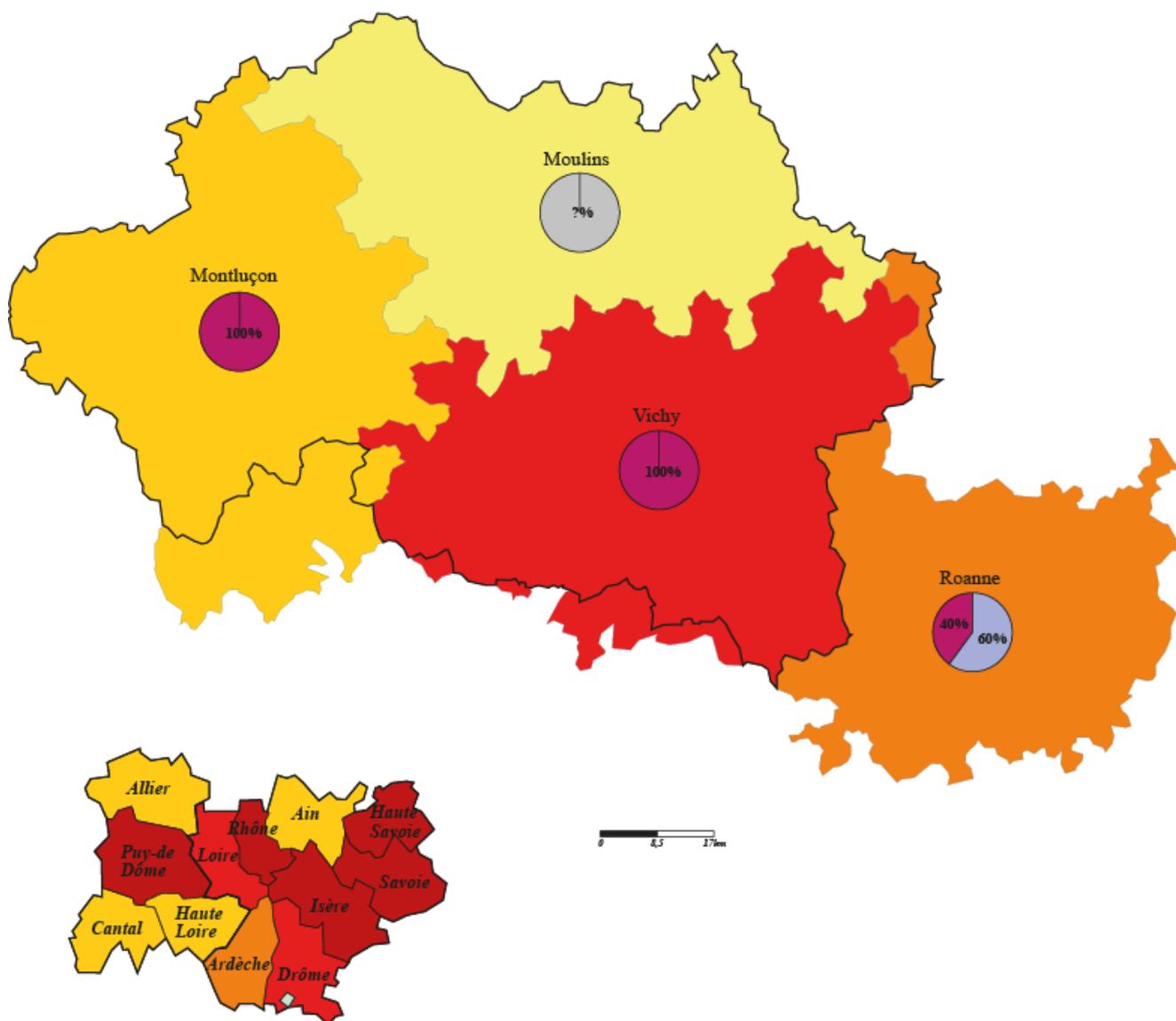


Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué Seul

Etablissement Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

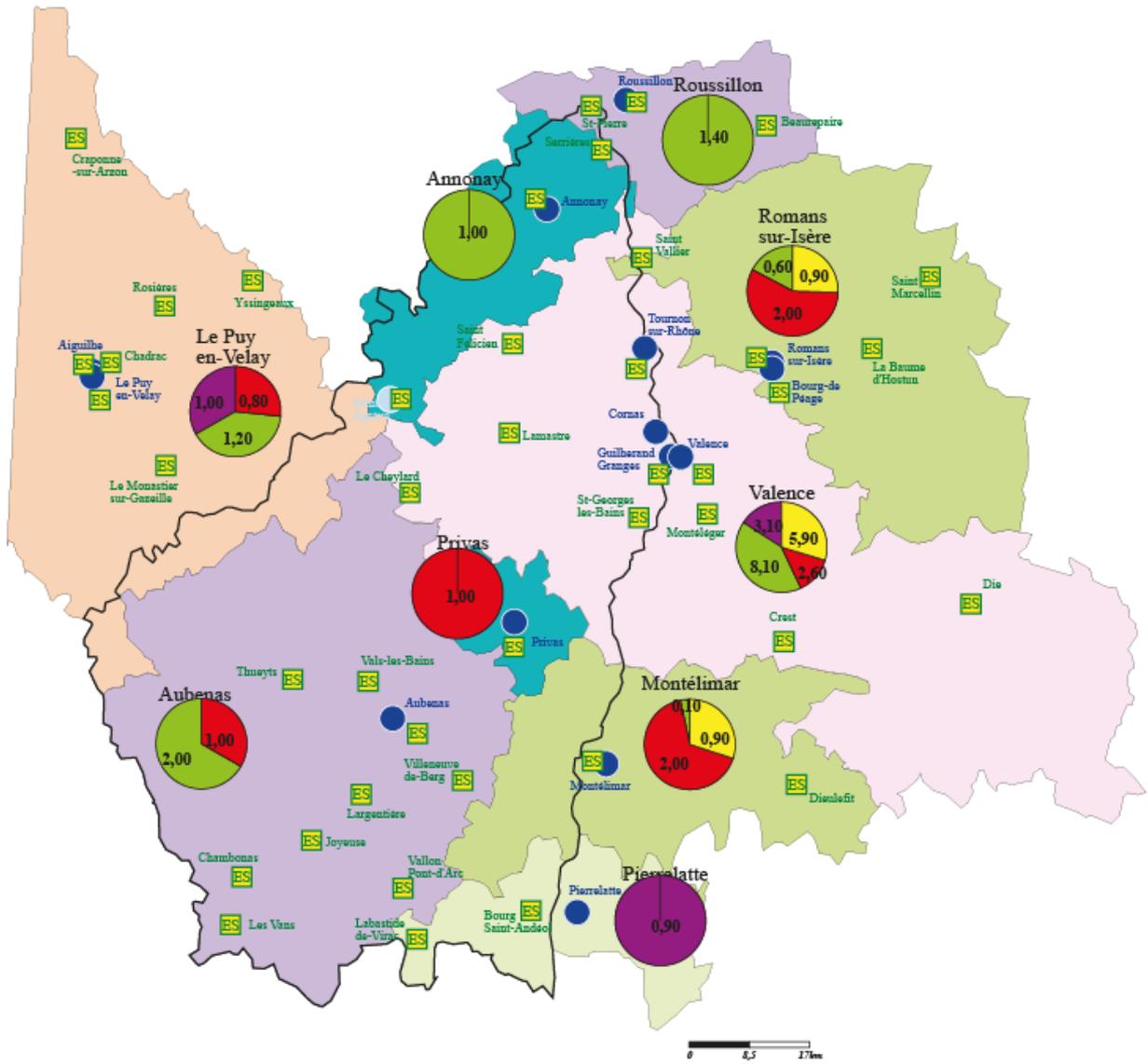
- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 6,0 praticiens pour 100 000 hab.
 France : 8,0 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
 Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen «région» : 58 ans
 Age moyen «dpt» : 62 ans

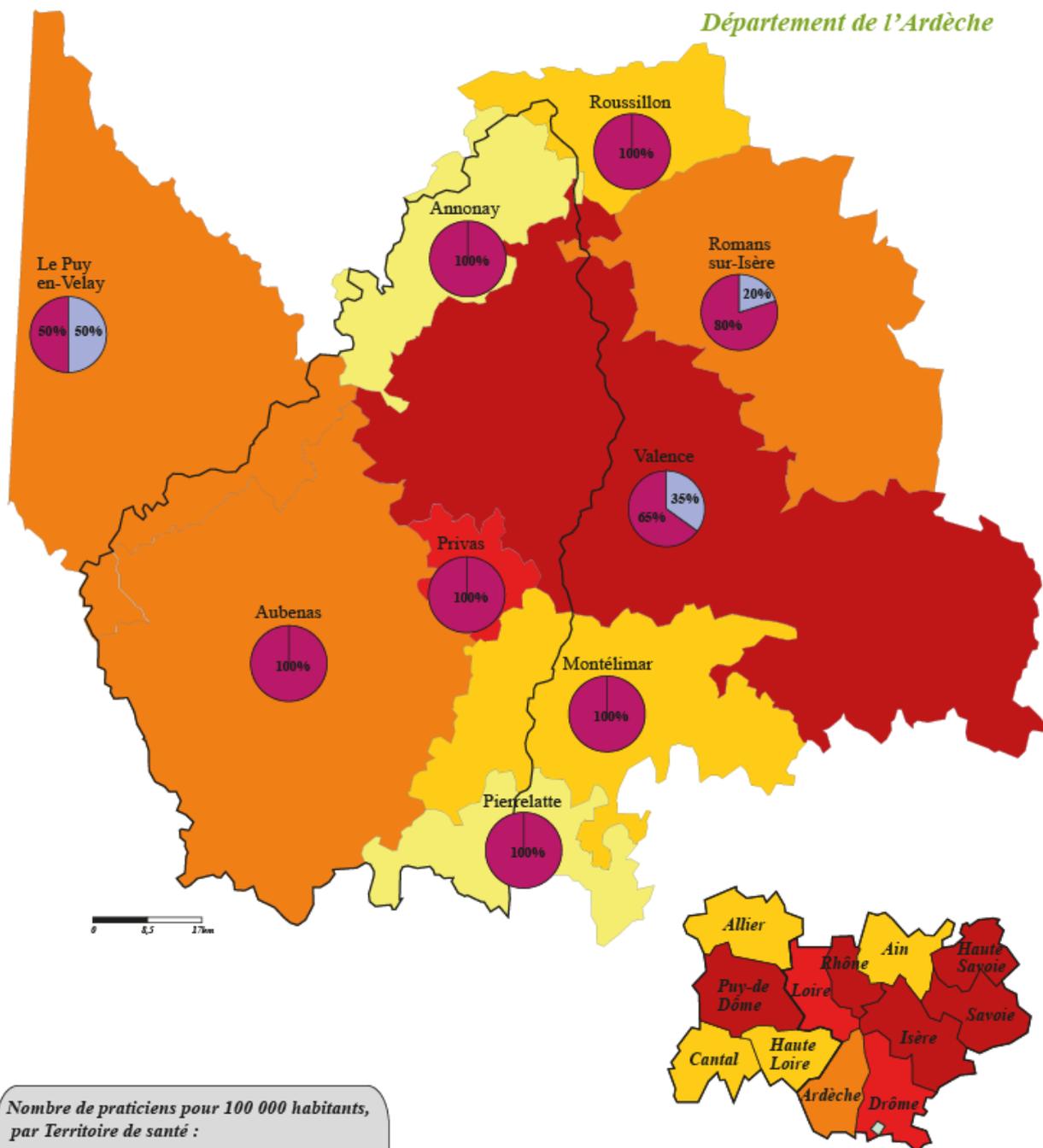


- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département de l'Ardèche



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 6,0 praticiens pour 100 000 hab.
France : 8,0 praticiens pour 100 000 hab.

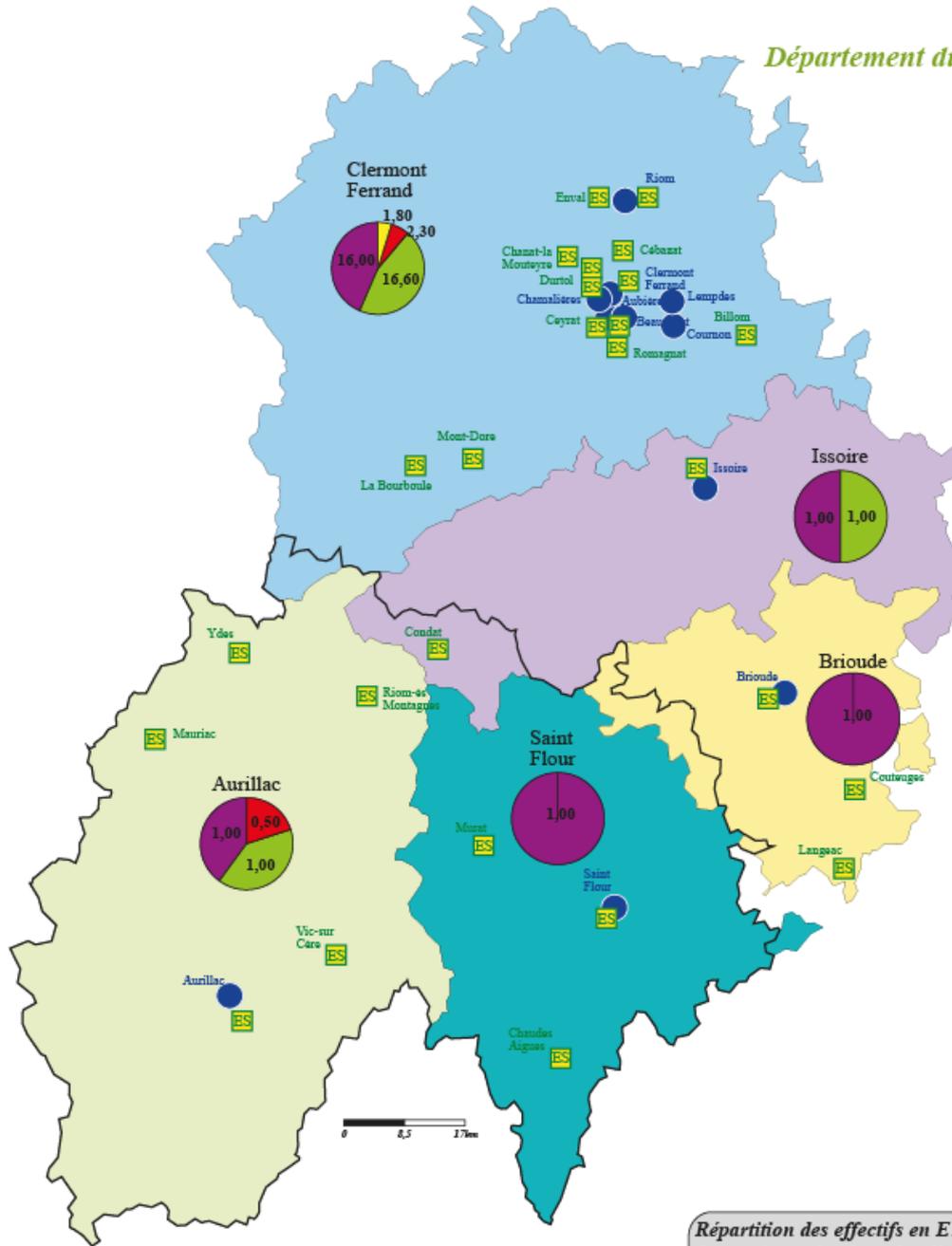
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen « région » : 58 ans
Age moyen « dpt » : 56 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département du Cantal



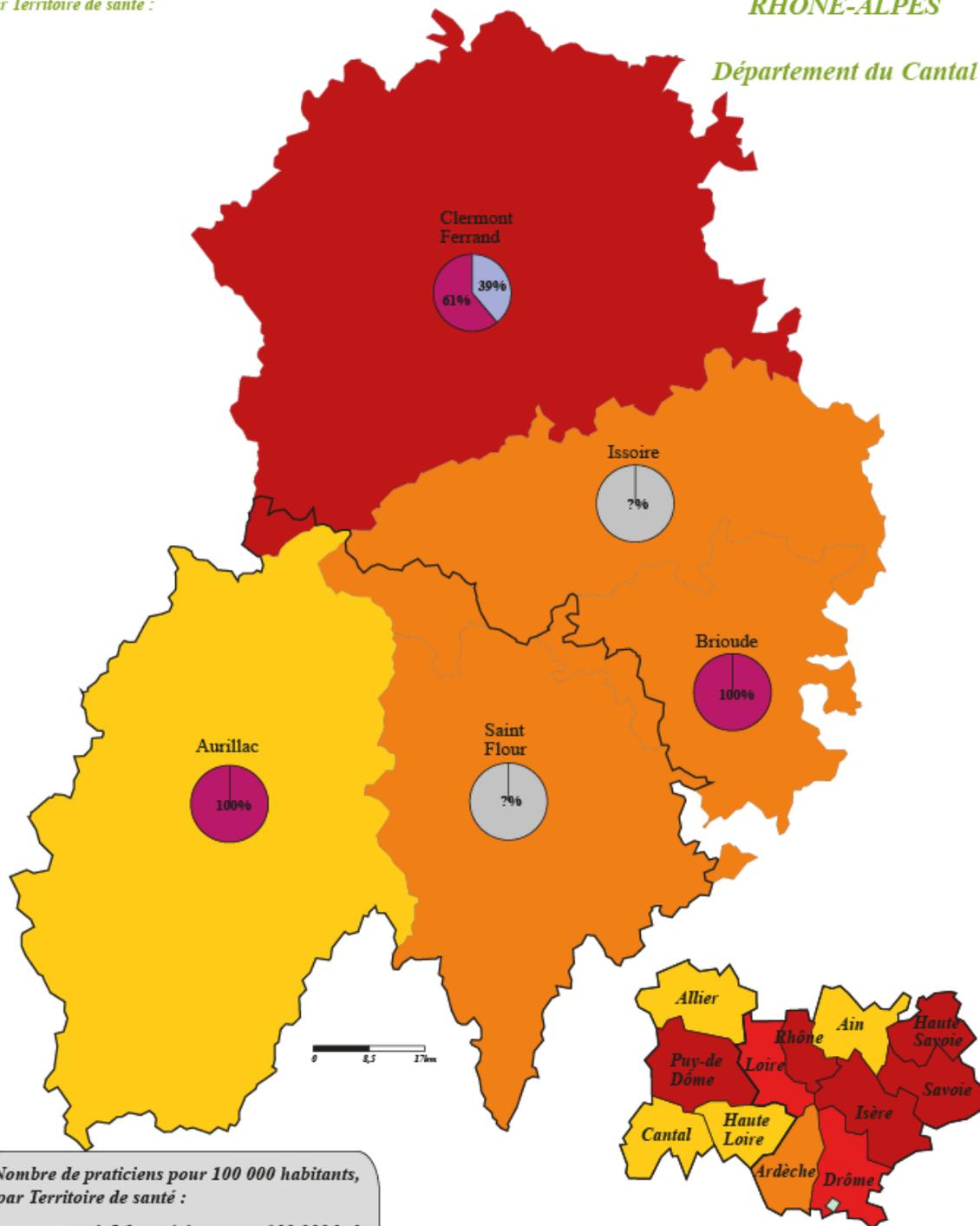
- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département du Cantal

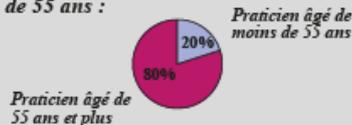


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 6,0 praticiens pour 100 000 hab.
France : 8,0 praticiens pour 100 000 hab.

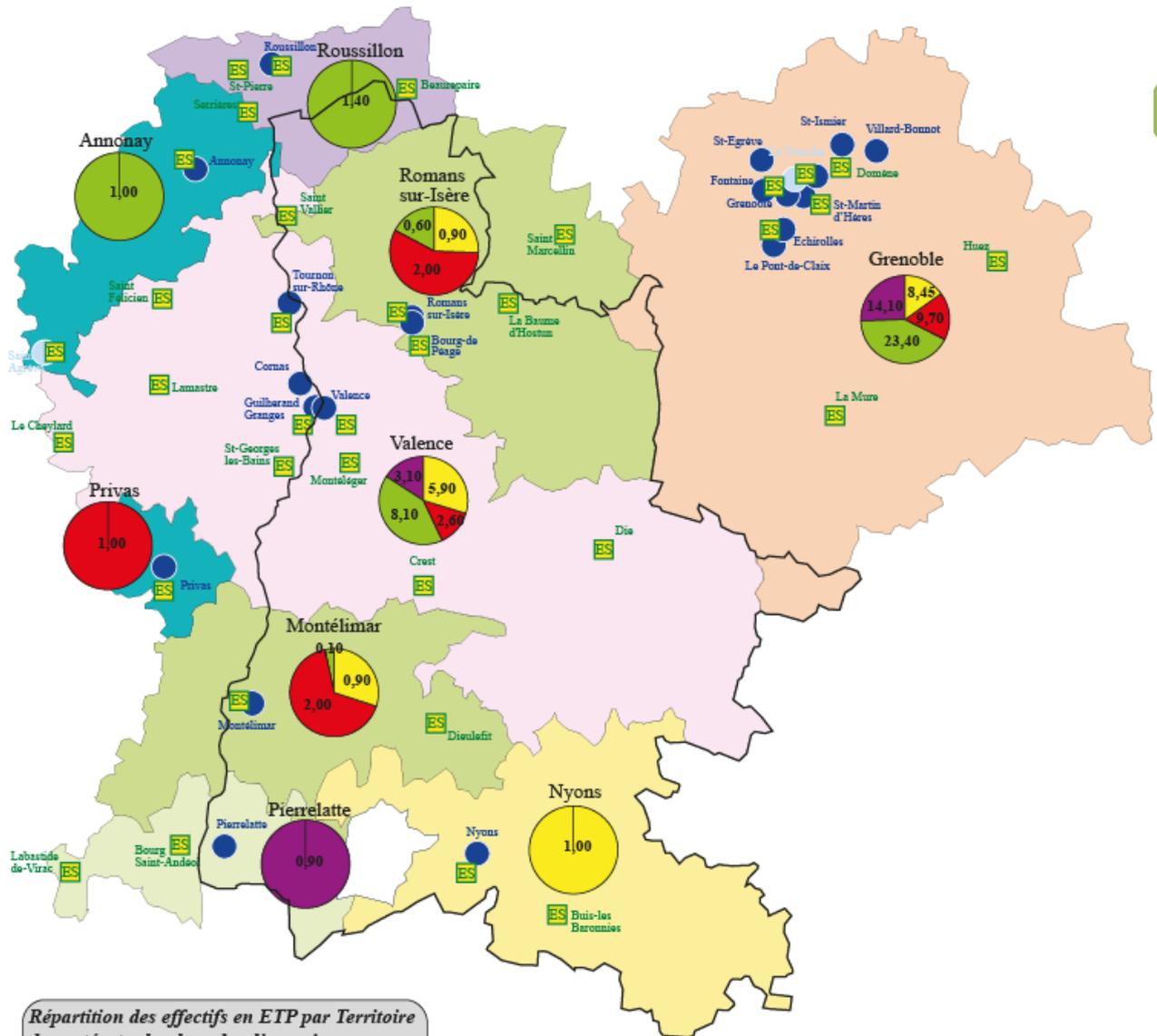
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :



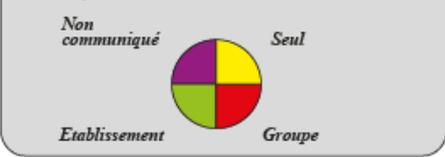
Age moyen « région » : 58 ans
Age moyen « dpt » : 63 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Drôme



Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

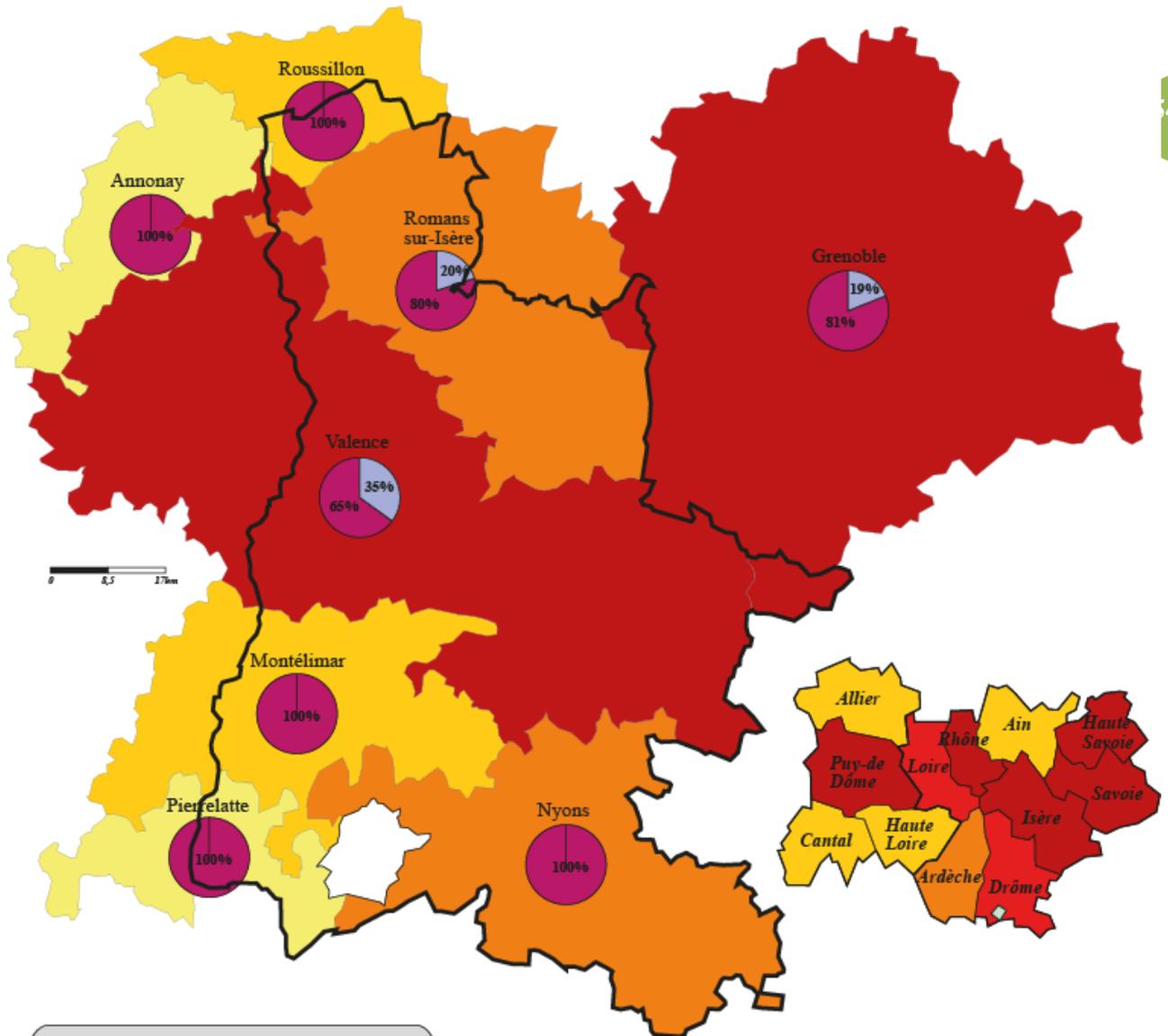


- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AnRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 6,0 praticiens pour 100 000 hab.
France : 8,0 praticiens pour 100 000 hab.

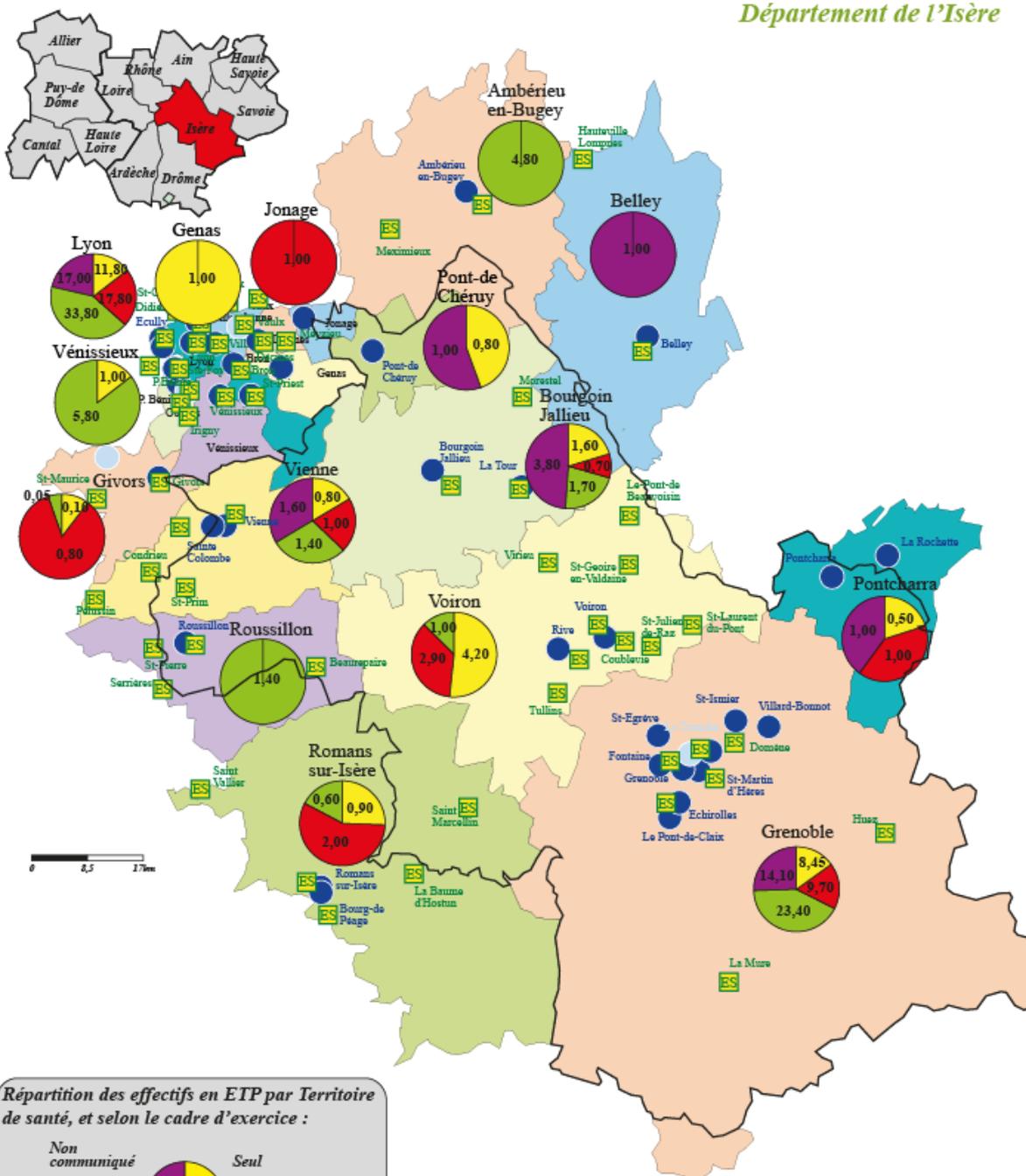
Vieillessement des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 58 ans
Age moyen « dpt » : 63 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de l'Isère



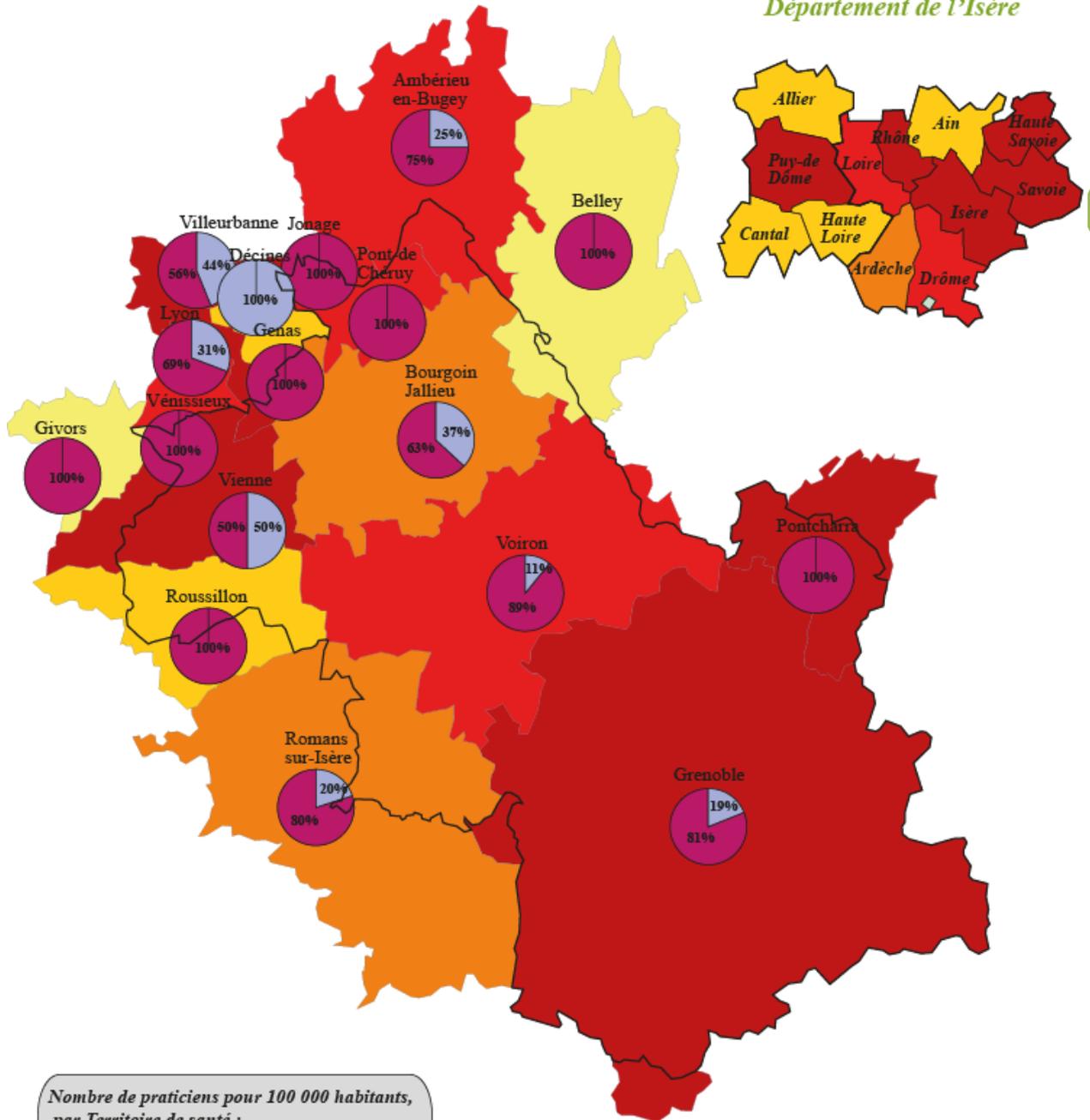
Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué Seul

Etablissement Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Département de l'Isère



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 6,0 praticiens pour 100 000 hab.
France : 8,0 praticiens pour 100 000 hab.

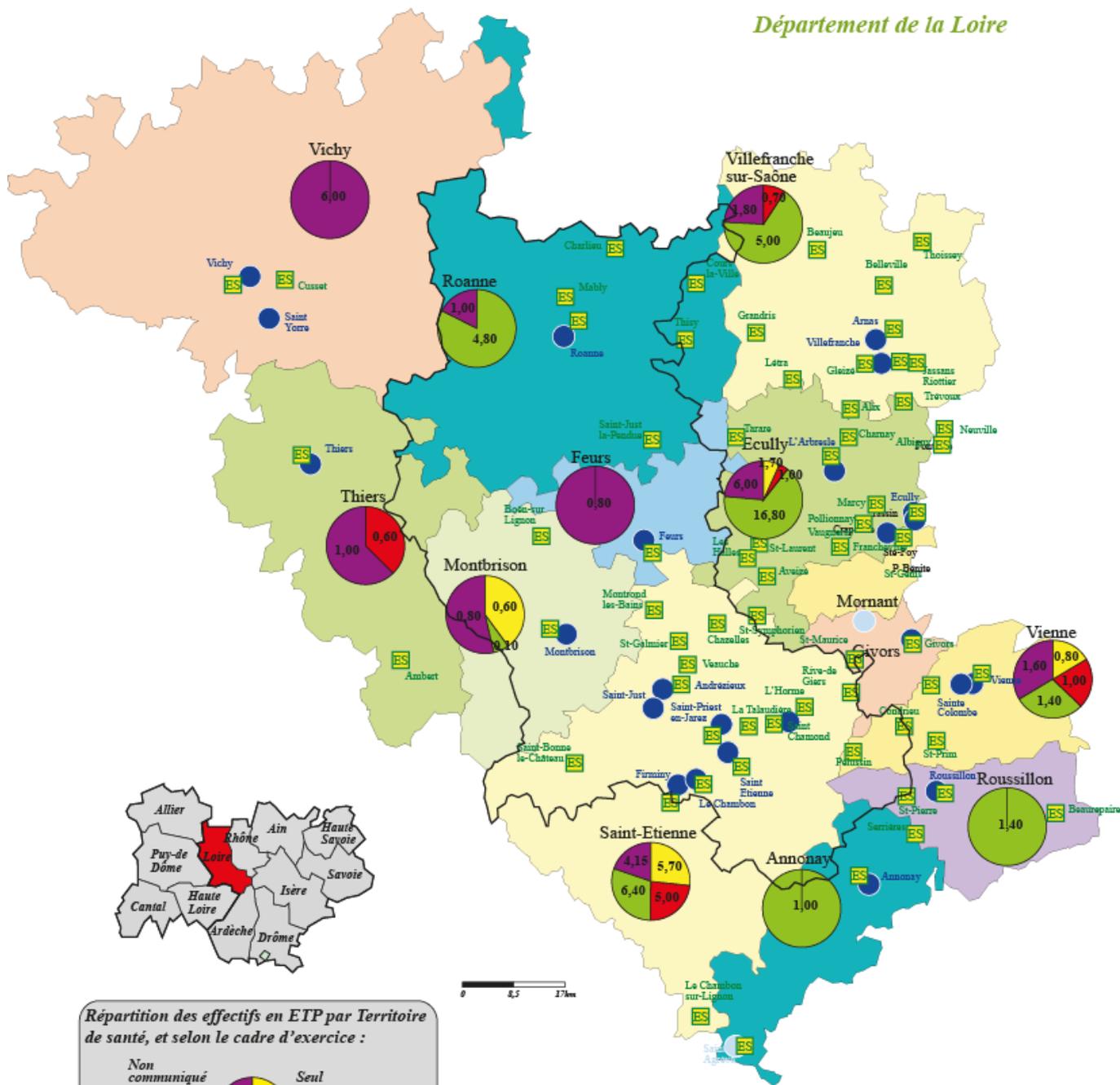
Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen « région » : 58 ans
Age moyen « dpt » : 61 ans

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Loire

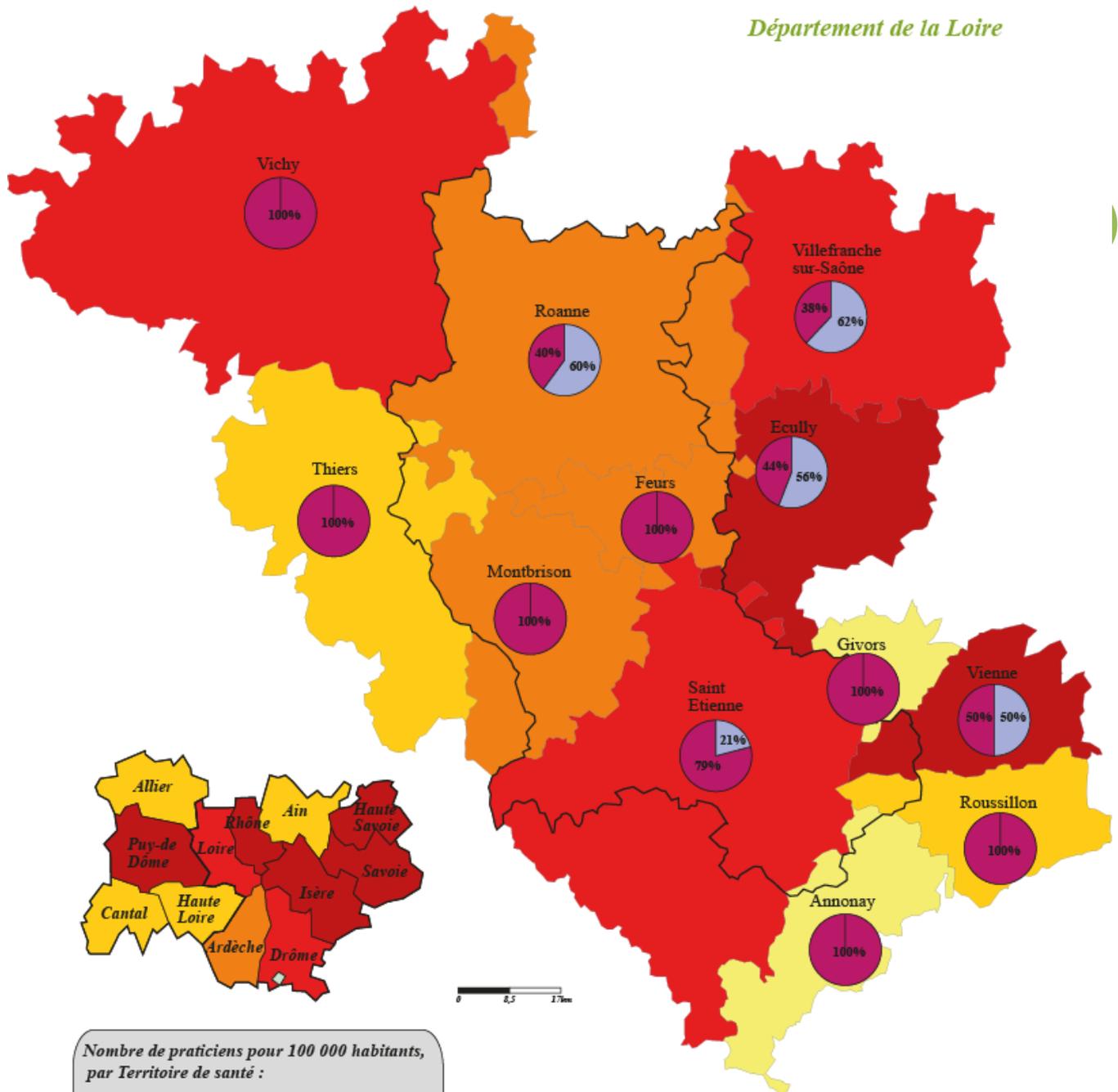


Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué Seul

Etablissement Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

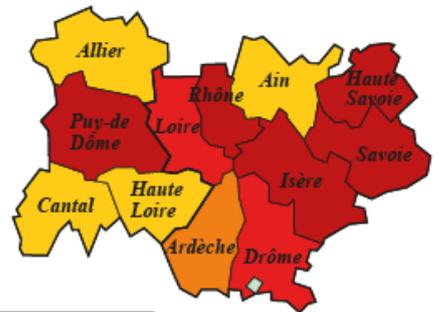
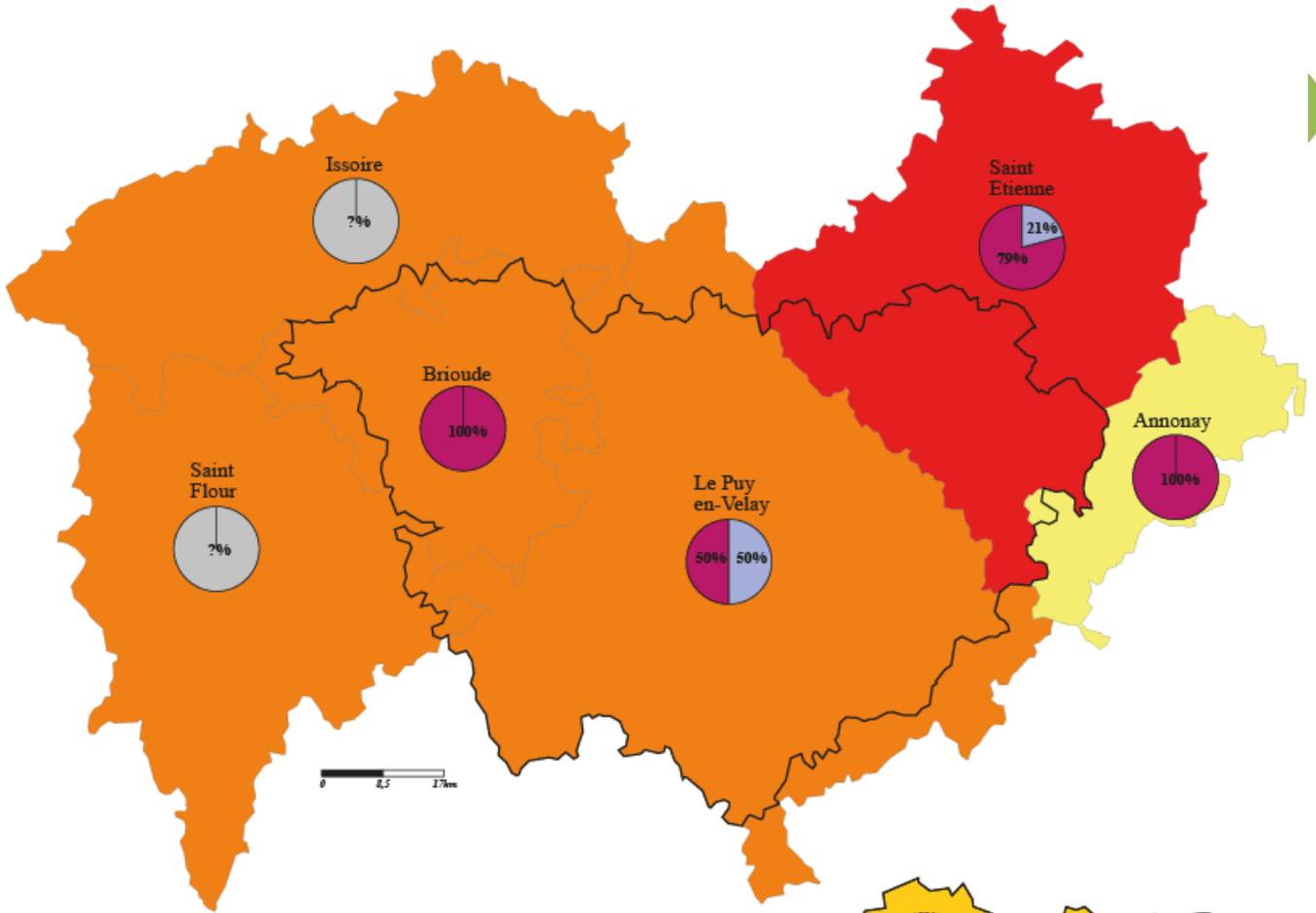
- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 6,0 praticiens pour 100 000 hab.
France : 8,0 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%
Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Age moyen « région » : 58 ans
Age moyen « dpt » : 60 ans



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

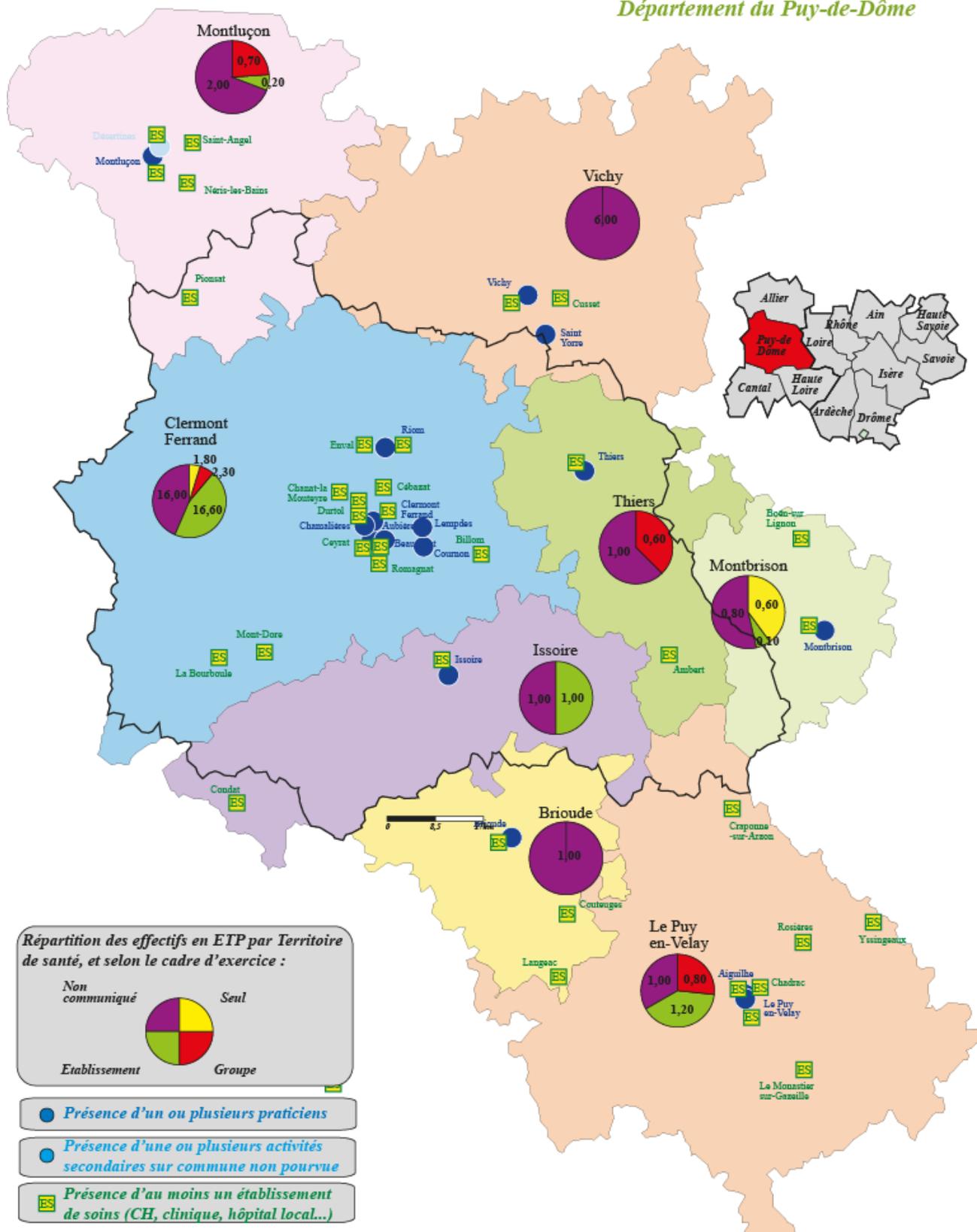
- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 6,0 praticiens pour 100 000 hab.
France : 8,0 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillessement des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

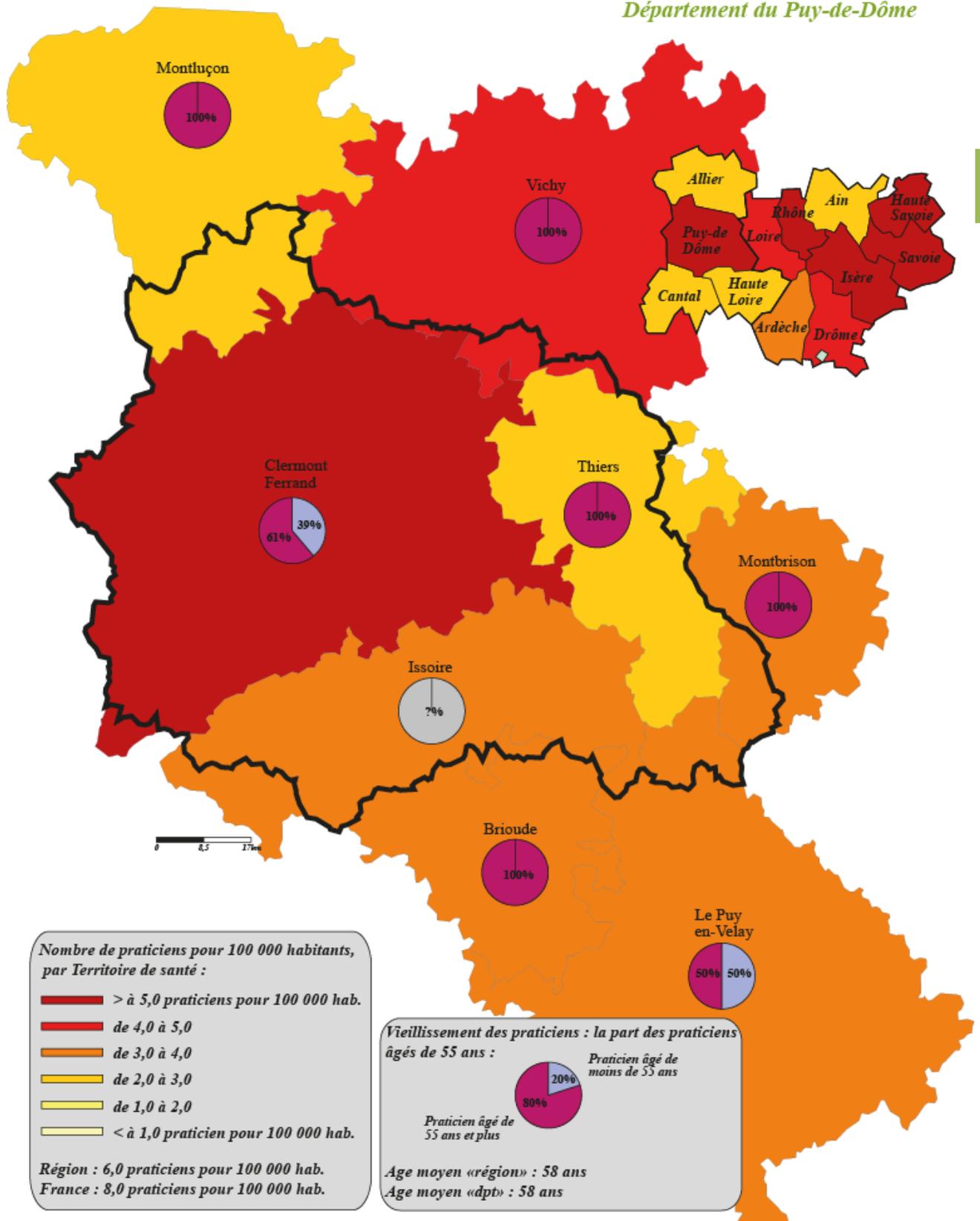
Praticien âgé de moins de 55 ans : 80%
Praticien âgé de 55 ans et plus : 20%

Age moyen «région» : 58 ans
Age moyen «dpt» : 67 ans



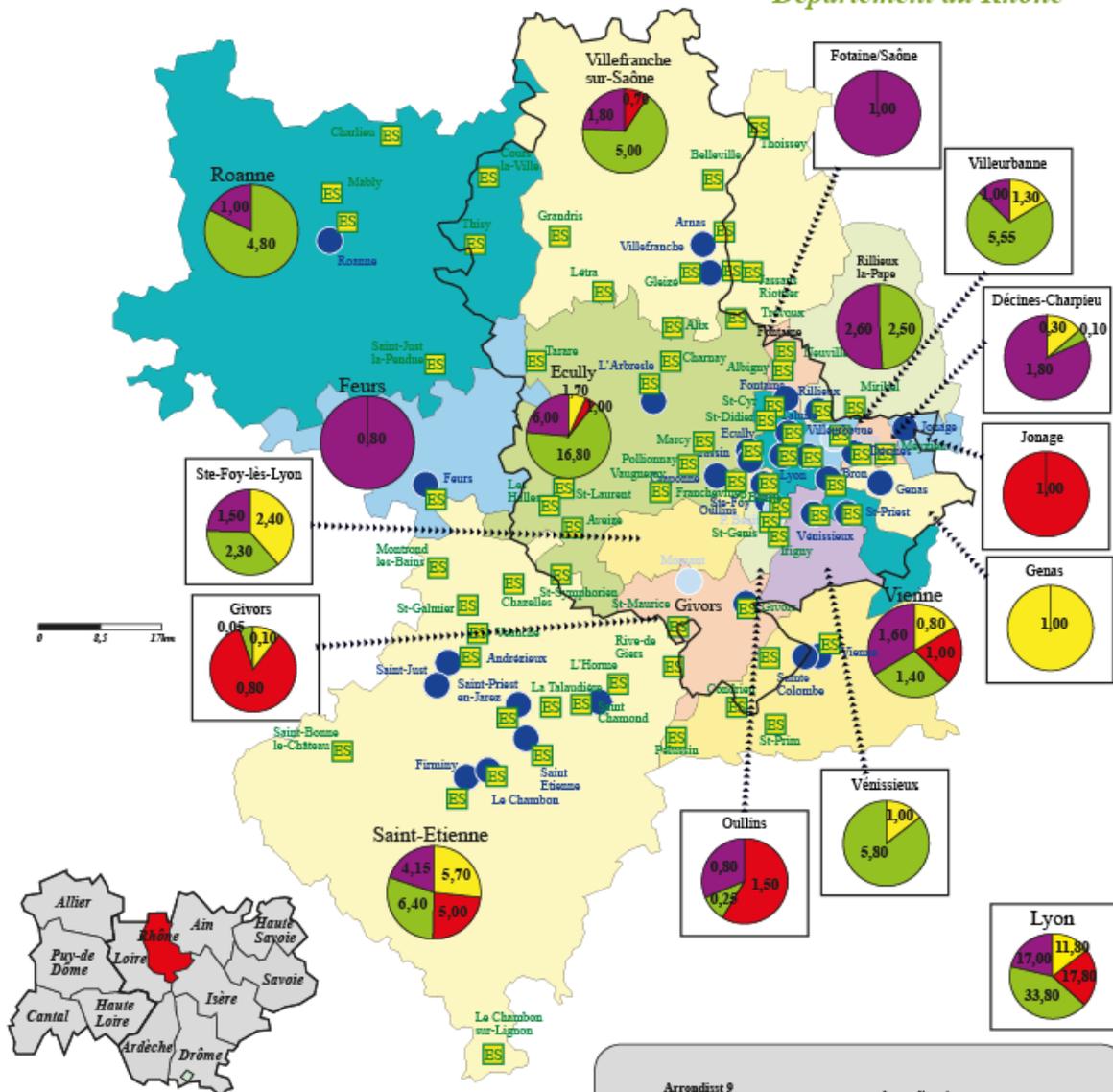
Densité médicale et vieillissement des praticiens
par Territoire de santé :

Département du Puy-de-Dôme



Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

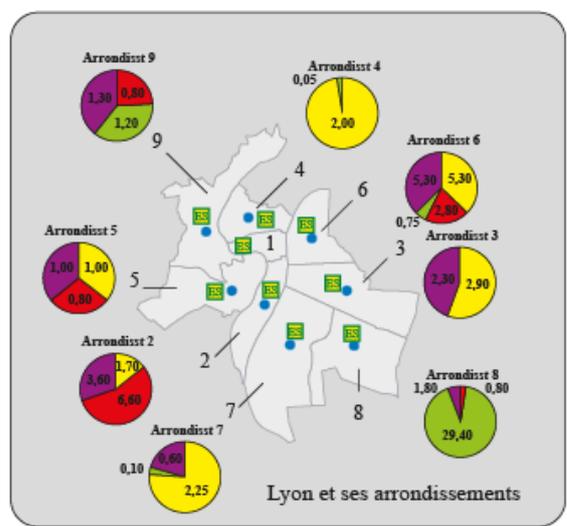
Département du Rhône



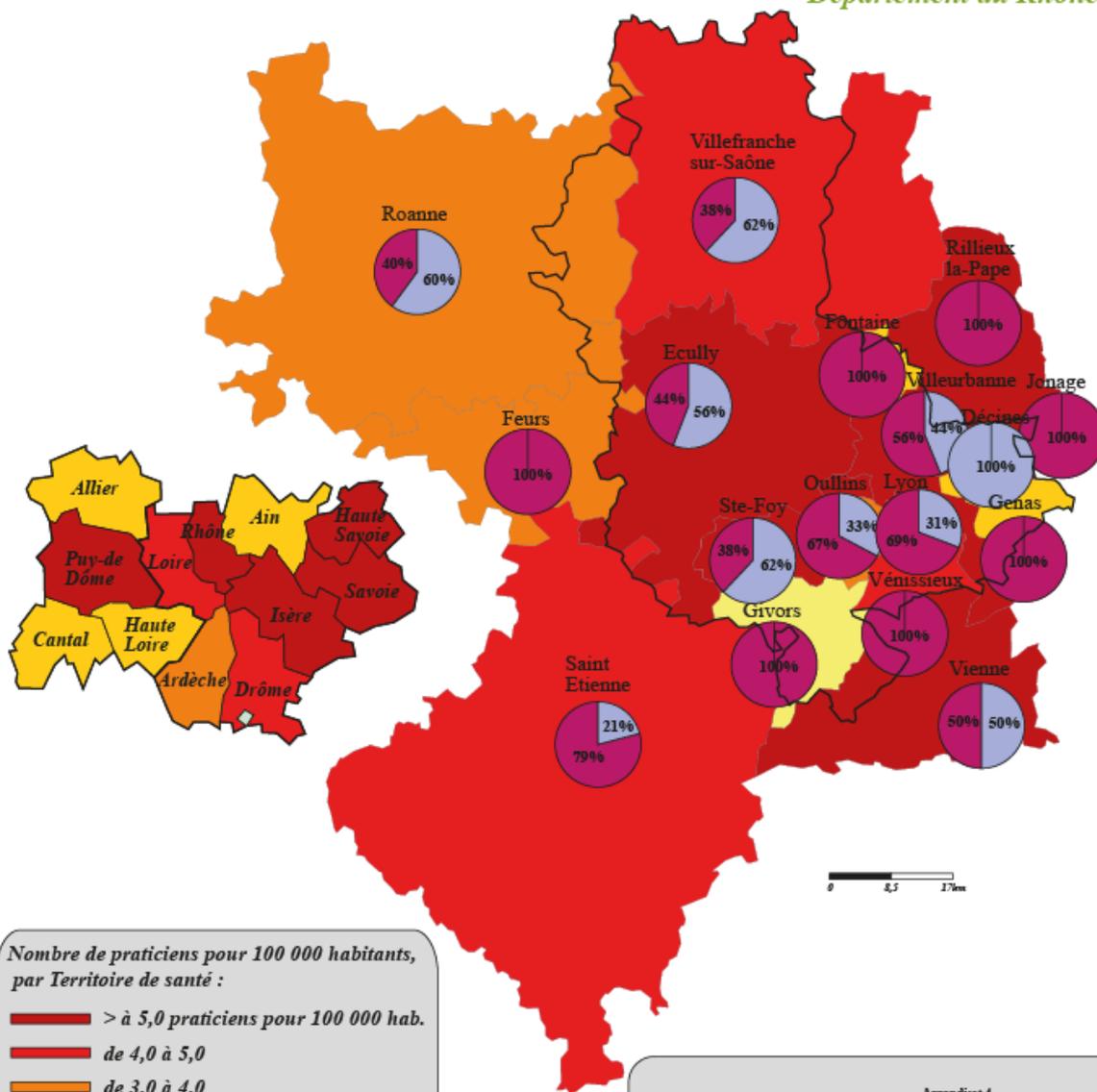
Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

Non communiqué
Seul
Etablissement
Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)



Département du Rhône



Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :

- > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- de 4,0 à 5,0
- de 3,0 à 4,0
- de 2,0 à 3,0
- de 1,0 à 2,0
- < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

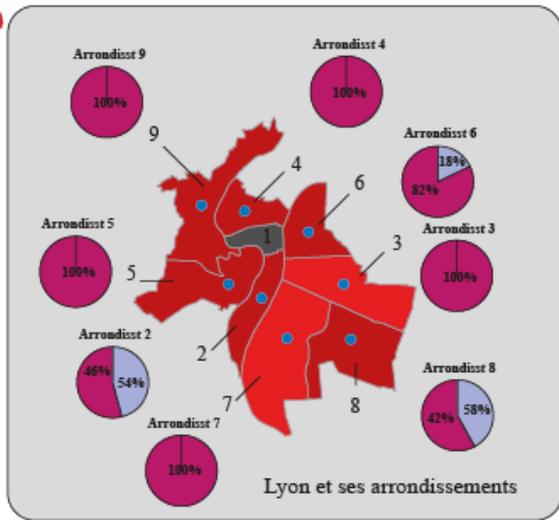
Région : 6,0 praticiens pour 100 000 hab.
France : 8,0 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :

Praticien âgé de moins de 55 ans : 20%

Praticien âgé de 55 ans et plus : 80%

Age moyen « région » : 56 ans
Age moyen « dpt » : 58 ans



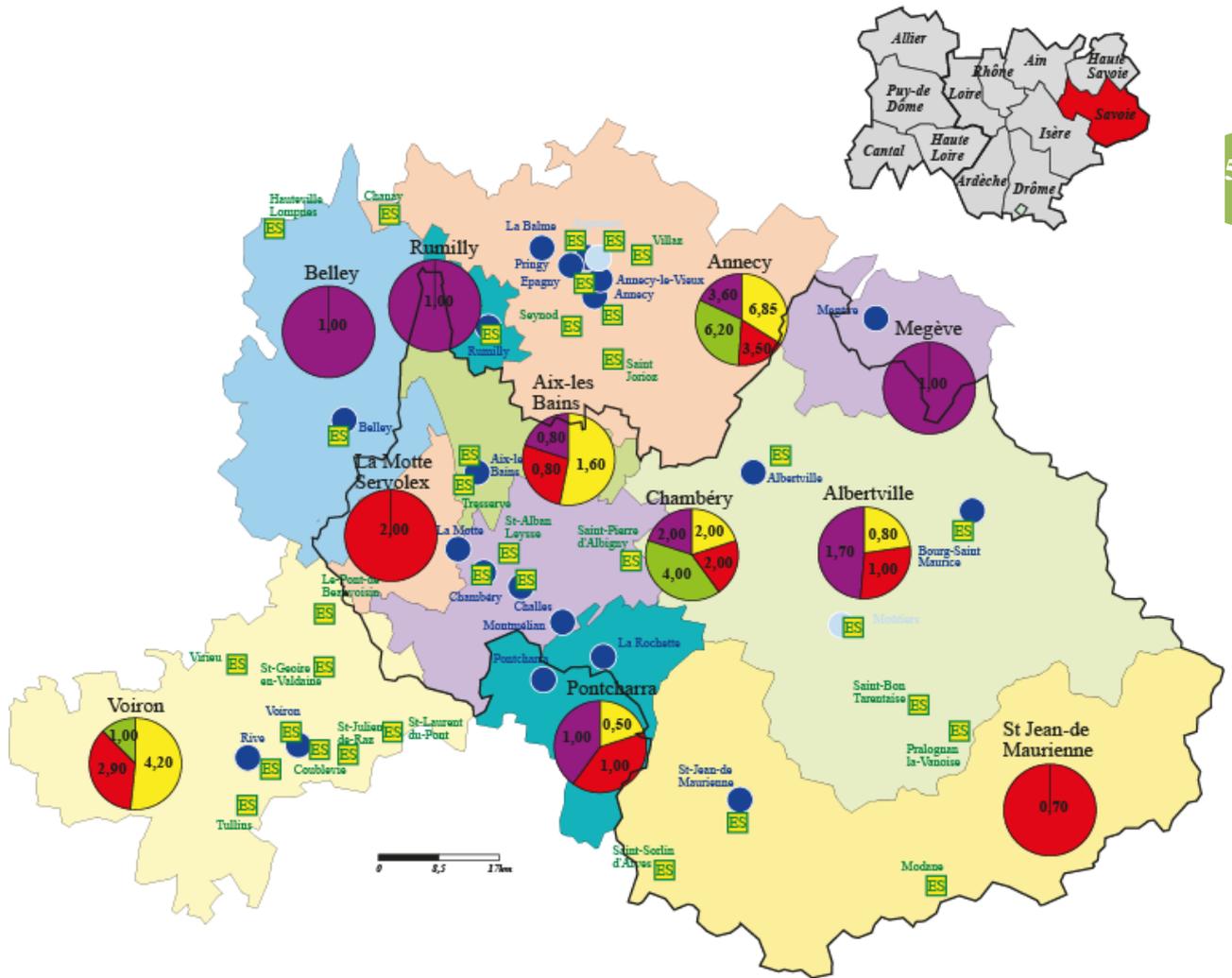
Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

SCHEMA DE DEMOGRAPHIE MEDICALE EN AUVERGNE RHONE-ALPES

Département de la Savoie

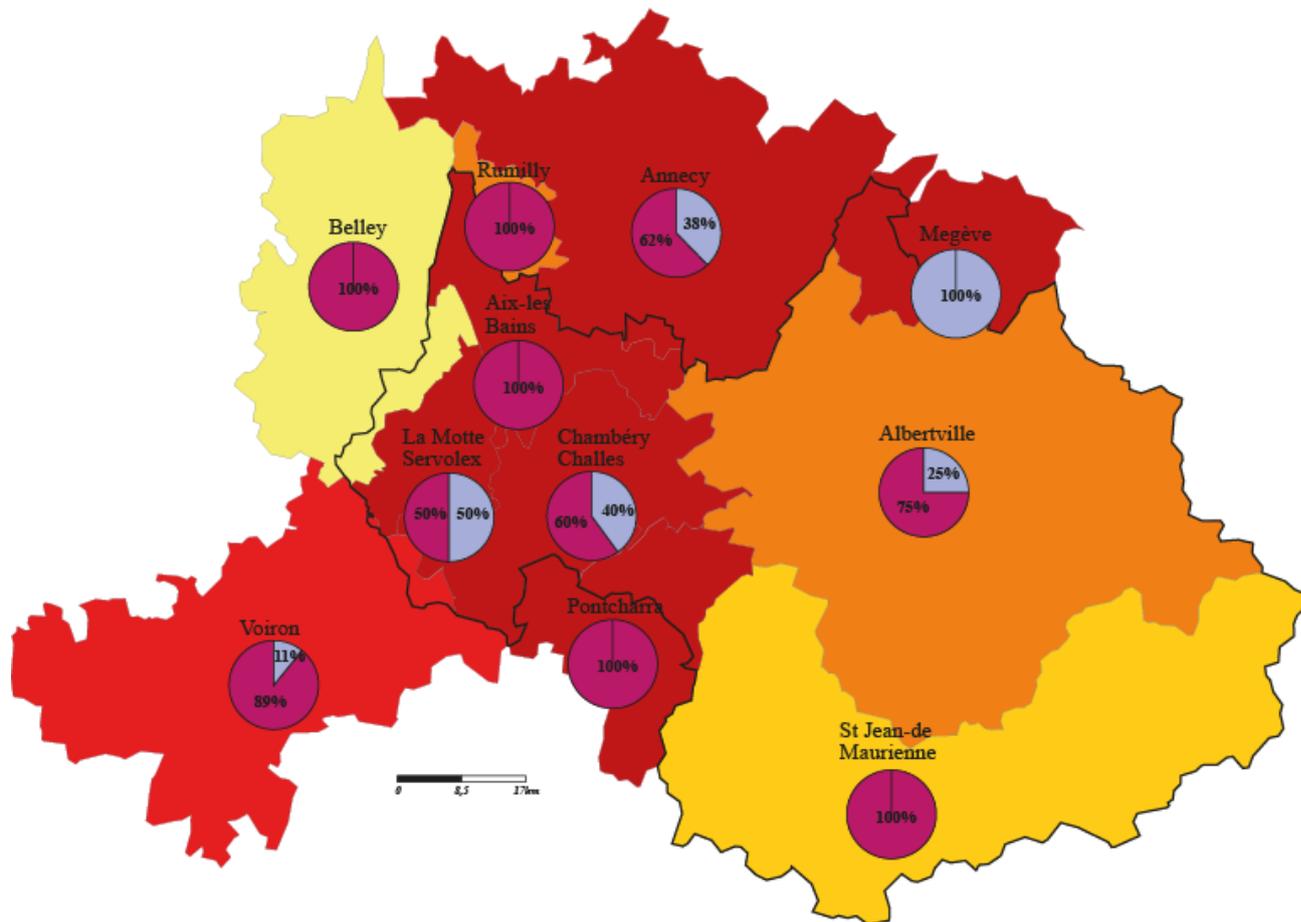


Répartition des effectifs en ETP par Territoire de santé, et selon le cadre d'exercice :

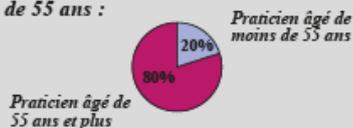
Non communiqué Seul

Etalblissement Groupe

- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- ES Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

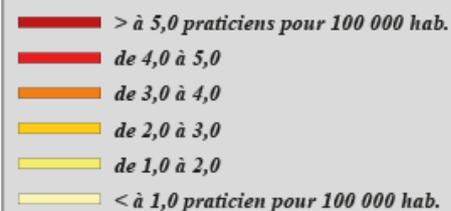


Vieillesse des praticiens : la part des praticiens âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 60 ans
Age moyen « dpt » : 58 ans

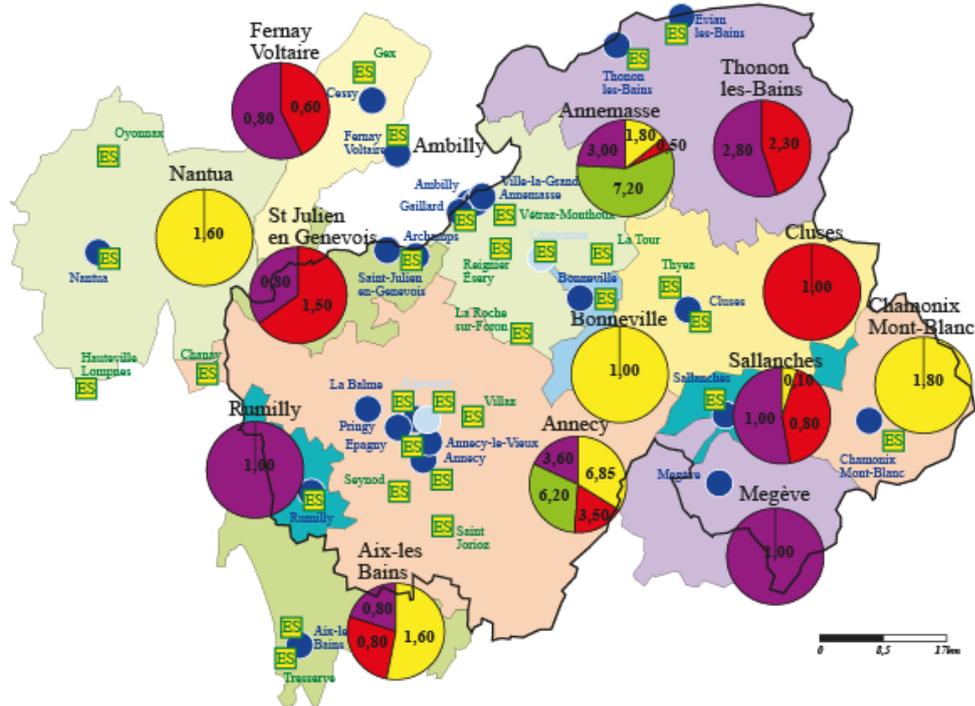
Nombre de praticiens pour 100 000 habitants, par Territoire de santé :



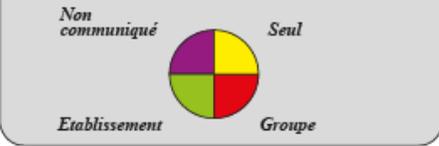
Région : 6,0 praticiens pour 100 000 hab.
France : 8,0 praticiens pour 100 000 hab.

Effectif en Equivalent Temps Plein par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :

Département de la Haute-Savoie



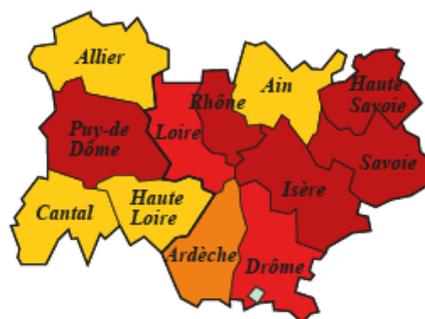
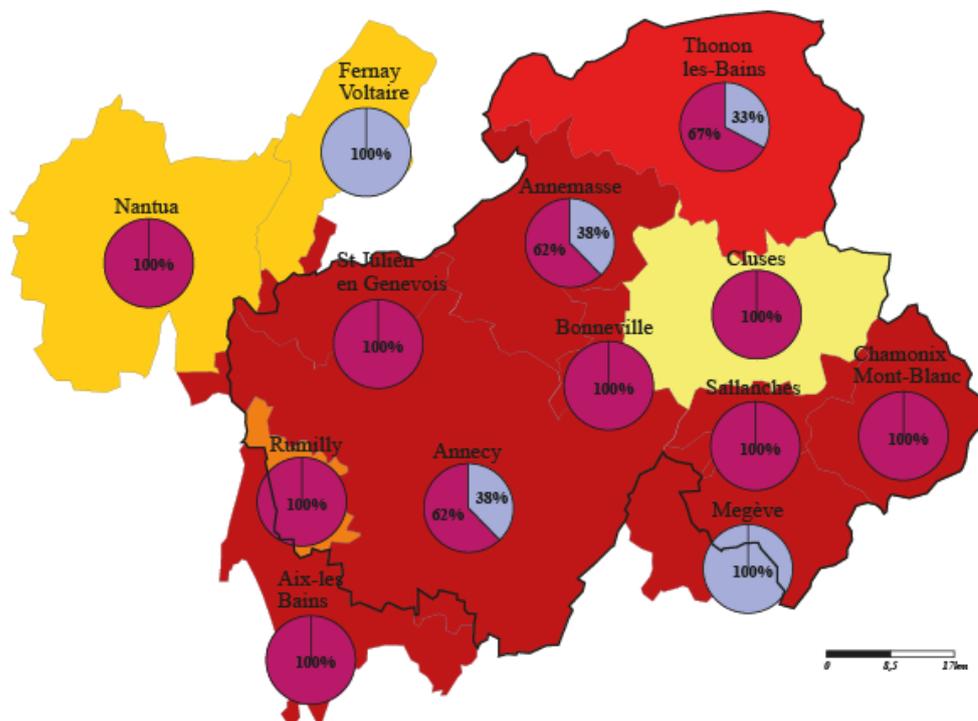
Répartition des effectifs en ETP par Territoire
de santé, et selon le cadre d'exercice :



- Présence d'un ou plusieurs praticiens
- Présence d'une ou plusieurs activités secondaires sur commune non pourvue
- Présence d'au moins un établissement de soins (CH, clinique, hôpital local...)

Sources : INSEE, 2016 - SNIIRAM 2017
URPS-ML-AuRa, 2017

URPS Médecins Libéraux AUVERGNE-RHONE-ALPES
GEOSANTE - UMR-GRED - UPV, Montpellier 3

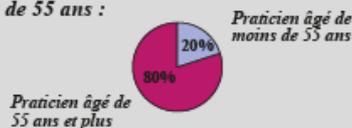


Nombre de praticiens pour 100 000 habitants,
par Territoire de santé :

- █ > à 5,0 praticiens pour 100 000 hab.
- █ de 4,0 à 5,0
- █ de 3,0 à 4,0
- █ de 2,0 à 3,0
- █ de 1,0 à 2,0
- █ < à 1,0 praticien pour 100 000 hab.

Région : 6,0 praticiens pour 100 000 hab.
France : 8,0 praticiens pour 100 000 hab.

Vieillesse des praticiens : la part des praticiens
âgés de 55 ans :



Age moyen « région » : 58 ans
Age moyen « dpt » : 58 ans